

Mémoire pour le **Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé**
IMF - *Institut Méditerranéen de Formation et de Recherche en Travail Social*
16 rue Ferdinand Rey - 13244 MARSEILLE Cedex 1

Fragments éducatifs du bas de l'immeuble
Recherche qualitative sur les lieux et pratiques de la prévention spécialisée
dans une cité HLM classée ZUS

daniel maffiolo

2006

Une Nation qui tolère des quartiers de taudis, les égouts à ciel ouvert, les classes surpeuplées, et qui ose châtier les jeunes délinquants, me fait penser à cette vieille ivrognesse qui vomissait sur ses gosses à longueur de semaine et giflait le plus petit, par hasard, un dimanche, parce qu'il avait bavé sur son tablier.

Fernand Deligny *Graine de crapule* (1943-1945 : 41)

Il fallait bien que cette souffrance et ce grouillement humain des quartiers de bordure nous donnent un jour ou l'autre ces vagabonds sociaux à la recherche (non plus dans l'espace, mais là même où ils sont nés) d'un mode de vie plus honnête, à la recherche, si l'on veut, d'une morale qui ne soit pas empuantie des préjugés crevés sous les éboulis d'une structure sociale qui s'effondre.

Les plus conscients d'entre eux en sont quelquefois fébriles.

Fernand Deligny *Les vagabonds efficaces* (1947 : 213)

Pour introduire

Le véritable lieu urbain est celui qui nous modifie, nous ne serons plus en le quittant celui que nous étions en y pénétrant.

Pierre Sansot *Poétique de la ville* 1996 : 52

Ce travail s'interroge sur les lieux et les pratiques de la prévention spécialisée. Il prend appui sur une expérience éducative de 7 mois dans un des secteurs de la Cité Berthe, Zone Urbaine Sensible n°561, au nord de La Seyne-sur-Mer.

Comme les enfants et les adolescents auprès de qui j'ai travaillé, je suis né dans cette ville. J'y ai moi aussi grandi dans un quartier HLM, à La Rouve, aujourd'hui également classé en zone urbaine sensible. Mais c'était un autre temps, les années 70.

En ce temps-là, il n'existait pas encore de chômage de masse, ni de Zone Urbaine Sensible ou de RMI. Ma femme grandissait au Floréal E7 à Berthe. Et moi, avec mes frères et les copains du quartier, je jouais au foot, aux patins à roulettes, ou au skate, au bas de l'immeuble, ou dans les broussailles du petit bois d'en face.

C'était un quartier populaire, d'ouvriers et d'employés, avec beaucoup d'enfants et petits enfants d'immigrés Espagnols ou Italiens comme moi, et des enfants d'immigrés Algériens, Tunisiens, Marocains. On allait tous ensemble à la même école primaire du quartier. Plus tard, à l'adolescence, comme tous les autres, je suis allé au collège du centre-ville. Les deux premières années, j'y allais à vélo, puis à partir de 14 ans avec la mob d'occasion que m'avait bricolée mon beau-père. Je pouvais sillonner la ville, retrouver mes potes dans les autres quartiers, dans les bars où nous nous retrouvions pour faire un baby ou un flipper, et à la plage l'été. À partir du lycée général, les gars du quartier se sont faits rares, orientés au lycée professionnel ou en apprentissage. Moi, j'avais fait ma mauvaise tête en troisième, et refusé d'entrer aux Chantiers Navals comme mon père. J'ai redoublé, puis le lycée et le bac. À 19 ans, j'allais à la fac à Aix, en psycho. L'année suivante je m'installai à Toulon avec la fille du Floréal qui allait devenir ma femme. Ma mère a fini par quitter le quartier pour Toulon, puis Six-Fours. Mon oncle y vit toujours, dans la maison de mon grand-père.

Pendant ces années-là, les ouvriers des Chantiers Navals, dont mon père, ont mené des grèves dures et longues. Mais il y a quand même eu un plan social et les Chantiers ont fermé. Ils ont été rasés et remplacés par un terrain vague. Nous sommes revenus vivre à La Seyne, en 1992, pour mon premier contrat à la fac, jusqu'à la naissance de mon fils en 1995. Nous avons alors

suivi les contrats, et quitté la ville pour Bordeaux, puis l'année d'après pour Mexico. Au terme du dernier contrat, fin 97, nous sommes revenus vivre à La Seyne, et avons aménagé dans une HLM du centre-ville, où ma fille est née, et où j'habite toujours. Les voisins de l'immeuble s'échangent les nouvelles d'une fenêtre à l'autre et regardent nos enfants grandir. Le terrain vague était toujours là, à la place des Chantiers Navals. Le chômage et la misère s'étaient aggravés. En différents endroits de la ville, des gens vivaient à la rue et mendiaient.

Huit ans après, peu de chose ont changé. Sinon que ma mère est retournée vivre à La Rouve. Et que le terrain vague des anciens chantiers navals est devenu en 2006 un beau parc paysager, en marquant la fin définitive d'une époque de la vie de la ville...

Pendant toute cette période, la cité Berthe s'est paupérisée, plus encore que le reste de la ville. Aucune structure d'emplois n'est venue prendre la place des Chantiers Navals, beaucoup de commerce ont fermés. Les familles qui avaient les moyens de s'installer ailleurs que dans la ZUS en sont parties. En allant tous les jours travailler sur le quartier Berthe, j'ai retrouvé des éléments de mon enfance, des trucs du bas de l'immeuble qui m'étaient doux et familiers. Mais par d'autres aspects, je m'y suis senti étranger, comme plongé dans un autre monde. L'enfermement de l'horizon dans les tours et les barres qui rendent le reste de la ville invisible. L'enfermement social d'un quartier dont la proximité des équipements sociaux conduit les gamins à grandir jusqu'à la fin du collège, voire du lycée professionnel, sans avoir à le quitter. L'absence généralisée d'avenir social et professionnel après 20 ans de chômage de masse. La misère économique qui assigne une partie importante des résidents à vivre seulement des transferts sociaux. Les capacités de résistance des rats et des cafards... Pourtant, on va le voir, quand on y pénètre et s'y intègre, la vie quotidienne du quartier est riche et passionnante au plan social et culturel. Les familles y sont accueillantes. Et les habitants ont appris à développer de belles capacités de résistance et de débrouillardise face à ces difficultés sociales et économiques. Je me suis finalement attaché à ce lieu urbain, qui fait désormais partie de ma trajectoire intime, comme l'on été, de manière différente, La Rouve, Bordeaux ou Mexico.

Le travail qui suit est organisé en trois parties. La partie I est descriptive et documentaire : elle pose le cadre juridique et l'histoire de la prévention spécialisée, les caractéristiques des ZUS et les missions de prévention exercées à Berthe par l'APEA. La partie II définit la problématique et la méthode de recherche adoptée. Enfin, la partie III expose les observations

et analyses de terrain concernant la vie quotidienne et le travail éducatif de prévention sur le quartier Berthe.

Partie I - Décrire et analyser les espaces :

La prévention spécialisée dans une Cité HLM classée ZUS

La question sociale se pose explicitement sur les marges de la vie sociale, mais elle "met en question" l'ensemble de la société. Il y a une sorte d'effet boomerang par lequel les problèmes posés par les populations qui échouent aux bordures d'une formation sociale font retour vers son centre.

Robert Castel *Les métamorphoses de la question sociale* 1995 : 30

Cette première partie développe un premier aspect de la recherche, reposant sur le travail de *documentation*. Je m'attacherai à y décrire et analyser les espaces sociaux et institutionnels au sein desquels s'est inscrite ma pratique d'éducateur spécialisée de prévention. Ces espaces sont ceux d'un quartier HLM - la Cité Berthe - classé Zone Urbaine Sensible et situé à La Seyne-sur-Mer, dans le Département du Var. L'association de prévention spécialisée APEA, dans le cadre de laquelle j'ai exercé ces missions d'éducateur, travaille depuis plus de 20 ans sur ce quartier où elle a vu le jour au début des années 80.

Les trois chapitres qui composent cette première partie s'appuient principalement sur l'étude de différents documents - lois, recherches historiques, plans et cartes, données statistiques, rapports et documents d'évaluation de l'association - complétée par l'expérience du terrain.

Le premier chapitre présente le cadre historico-légal spécifique de la prévention spécialisée : ses missions d'action sociale dans le cadre de la décentralisation, sa position et son histoire particulière dans le dispositif national de protection de l'enfance, l'émergence des dispositifs transversaux des politiques de la ville et du thème de l'insécurité au tournant des années 80.

Le second chapitre décrit les caractéristiques sociales, géographiques et économiques générales des Zones Urbaines Sensibles, et celle de la ZUS de Berthe en particulier.

Enfin, le dernier chapitre décrit la manière dont les missions de prévention spécialisée de l'APEA s'organise concrètement dans l'espace spécifique du quartier Berthe à La Seyne.

1. Le cadre historico-juridique de la prévention spécialisée

Les missions des clubs et équipes de prévention spécialisée s'exercent aujourd'hui dans le cadre des articles L221-1 et L121-2 du *Code de l'Action Sociale et des Familles*. La loi confie en effet ces missions aux Départements au titre de leurs services d'Aide Sociale à l'Enfance, en leur enjoignant d'organiser "*des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion et la promotion sociale des jeunes et des familles*", notamment des "*actions dites de prévention spécialisée*" (art. L221-1). La loi précise que ces actions de prévention doivent être organisées "*auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu*", "*dans les zones urbaines sensibles et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale*" (art. L121-2).

Un dispositif d'action sociale préventif et décentralisé - Les équipes éducatives de prévention spécialisée exercent leurs activités dans le cadre de la seconde des cinq missions d'action sociale assignées par la loi de décentralisation du 6 janvier 1986 aux services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance : celle de *l'action sociale préventive* menée sur le cadre de vie global des enfants et des adolescents et visant les groupes et quartiers exposés aux risques de marginalisation sociale¹ (Borgetto & Lafore, 2004). Comme toute forme d'action sociale, la prévention spécialisée repose *sur la libre initiative* laissée aux organismes sociaux, privés ou publics, de mettre en œuvre des dispositifs originaux d'intervention destinés à améliorer ou élargir les dispositifs obligatoires de l'aide sociale. Ainsi, en France la quasi-totalité des équipes de prévention spécialisée est organisée en associations sous statut de la loi de 1901, créées au départ à l'initiative d'acteurs sociaux locaux. Reconnues au fil des années pour leur expérience sociale et leur connaissance du terrain, elles ont été agréées et conventionnées par les Présidents de Conseils Généraux. C'est le cas de l'APEA, agréée et intégrée au schéma départemental de l'ASE du Var, et dont les éducateurs de prévention, même s'ils ne sont pas fonctionnaires territoriaux mais salariés du secteur social privé, sont soumis au secret professionnel au même titre que les personnels titulaires de l'ASE. Les personnels comme les activités mises en place auprès des jeunes par l'association sont principalement financés par une enveloppe budgétaire globale, annuellement allouée par le Conseil Général du Var et complétée par des subventions plus modestes de la Ville, de la Communauté d'agglomération

¹ Les 4 autres missions étant : 1° le soutien aux mineurs, à leurs familles et aux jeunes majeurs en difficultés sociales graves ; 3° la protection en urgence des mineurs ; 4° le soin et l'orientation des mineurs confiés à l'ASE ; 5° la prévention des maltraitances contre les mineurs et le recueil d'informations sur ces maltraitances.

Toulon-Provence-Méditerranée et de la Région PACA (APEA, *Rapport d'activité*, 2005 ; A. Touati, Représentant de la Direction de l'Insertion et de la Solidarité du CG 83, réunion dans le local de l'APEA de Berthe du 10/03/2006).

Cette place singulière de la prévention spécialisée dans le dispositif actuel de l'action sociale ne résulte pas d'un simple effet mécanique des lois de décentralisation. Elle est d'abord le produit d'une construction historique singulière, au cours de laquelle ces acteurs se sont toujours situés au cœur de la protection de l'enfance en danger, tout en se tenant à une distance critique et complémentaire des grandes institutions françaises de la protection des mineurs.

Repères historiques - Historiquement, la prévention spécialisée trouve ses origines dans le souci de répondre aux problèmes sociaux inédits générés par le chaos de la seconde guerre mondiale : orphelins, enfants des rues errants et déracinés, familles éclatées, dans une société décomposée par la guerre, l'occupation allemande et les affrontements internes, et un contexte de destruction et de pénurie de logements, puis de reconstruction ouvrant sur un nouveau développement urbain, notamment les premiers grands ensembles d'immeubles de logement social (Berlioz, 2002 ; Capul & Lemay, 1996). Dans ce contexte, quelques individus remarquables et engagés mettent en œuvre des initiatives locales en marge des institutions existantes, pour inventer et expérimenter de nouvelles actions auprès de "ces gamins en trop", avec l'idée centrale de trouver des réponses éducatives plutôt que judiciaires ou répressives aux problèmes qu'ils posent à la société. Parmi eux, le Juge Chazal à Paris, Bernard Emo, ouvrier et boxeur, membre des Jeunesses Ouvrières Chrétiennes à Rouen, et surtout Fernand Deligny, instituteur spécialisé pour enfants arriérés, qui crée le premier, dès 1943 dans les vieux quartiers de Lille, "un petit réseau de foyers de prévention" en occupant "des maisons décrétoées inhabitables (où) les gamins en trop étaient chez eux" (Deligny, 1998). Ces expériences pionnières s'appuient sur les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et sont souvent menées, en plus d'une activité salariée, par des travailleurs de milieu populaire. Elles reposent déjà sur trois principes fondamentaux qui permettent de situer dans le temps l'émergence de la prévention spécialisée (Berlioz, 2002) :

1/ le recours à des méthodes pédagogiques innovantes - C'est le principe que face à des enfants difficiles, il est toujours possible d'inventer de nouvelles pédagogies, plutôt que d'affirmer trop rapidement qu'ils sont "inéducatables". Cette dimension permet, *en amont*, de raccorder ces expériences à une tradition humaniste très ancienne d'intérêt pour les "enfants anormaux", tradition minoritaire, mais dont les traces remontent à la période médiévale (Capul & Lemay, 1996). Presque toujours reclus et maltraités au fil des siècles dans des orphelinats, des asiles ou des maisons de correction, où l'on enfermait pêle-mêle les enfants abandonnés, les simples et les fous, les aveugles et les sourds, les vagabonds et les voleurs, certains de ces "anormaux" auront la chance de rencontrer des figures marginales. Des philosophes, religieux, médecins, enseignants, qui s'efforcent de voir en eux des enfants plutôt que des monstres, et inventent de nouvelles méthodes pédagogiques pour les éduquer plutôt que les dresser et les châtier. Les premières expériences de prévention spécialisée sont à voir comme les héritières de cette tradition marginale d'humanisation des enfants : celle qui sait voir, contre les représentations sociales dominantes, "que la graine de crapule c'est tout de même de la graine d'homme", comme dit Deligny (1998 : 6).

2/ le primat de la protection de l'enfance sur sa répression - Quand Deligny met en place son réseau de foyers de prévention, il répond à une demande sociale, celle de prévenir la délinquance juvénile. Son originalité est de rompre avec l'enfermement et la répression de ces mauvaises graines en proposant de les accueillir, de les protéger et de les occuper à la place de les punir. Là encore, la graine à peine plantée de la prévention spécialisée assume un héritage social de protection des enfants victimes qui avait commencé d'être institutionnalisé au tournant des XIXe et XXe siècles (Borgetto & Lafore, 2004). Depuis le Moyen Âge en effet, la perte de la protection sociale rapprochée de la famille a généré des mesures ambivalentes, alliant la visée charitable et le souci de préserver l'ordre public. Que l'enfant soit privé, par la perte ou l'abandon, de sa famille naturelle, ou qu'il soit maltraité par elle, la société organisait des institutions d'accueil et de placement, où l'enfant était nourri, logé et éduqué, en général par des religieux. Mais c'est au XIXe et au début du XXe siècles qu'est établie une véritable législation de protection des mineurs mis en danger par les carences éducatives de leur milieu. D'abord, par le contrôle public de la puissance paternelle (lois des 24 juillet 1889 et 19 avril 1889 permettant le retrait et le placement d'enfants dans le cas de mauvais traitements ou d'abandon). Ensuite par l'institution de l'assistance publique départementale à l'enfance (loi du 27 juin 1904 sur les enfants assistés). Enfin et surtout par la loi du 22 juillet 1912 instituant une juridiction spécialisée pour les mineurs, le Tribunal pour Enfants, assortie d'une

procédure dérogatoire (enquête sociale, examens médicaux), et du principe de la prévalence de la prévention et de l'éducation sur la répression, avec la possibilité de confier le mineur délinquant à un tiers digne de confiance en substitution de la peine. Les premières expériences de prévention spécialisée sont encore une fois les héritières de cette première législation protectrice. Mais elles sont aussi un des éléments de son extension et de sa systématisation. Elles participent en effet directement dans les années 40 et 50 à ce basculement central de la figure dominante de l'enfant coupable et vicieux qu'on doit enfermer et redresser, vers celle de l'enfant victime de son environnement social et familial, qu'on doit protéger et dont il faut prévenir l'*inadaptation sociale*. Un système législatif original visant la *protection générale de l'enfance en danger* se met peu à peu en place au cours de ces années en définissant trois formes de populations de mineurs et de dispositifs d'action sociale éducative leur correspondant (Borgetto & Lafore, 2004) :

1. La protection judiciaire des mineurs délinquants, fondée sur l'ordonnance du 2 février 1945 qui reprend et systématise les innovations de la loi de 1912 en créant le Juge pour Enfants et en lui donnant le pouvoir d'ordonner *au pénal* des mesures éducatives pour les enfants coupables de délits.
2. La protection judiciaire des mineurs mis en danger par leur milieu, fondée sur l'ordonnance du 23 décembre 1958 qui donne au Juge des Enfants le pouvoir d'ordonner *au civil* un placement ou une mesure d'assistance éducative "si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation sont gravement compromises" (articles 375 et suivants du code civil).
3. La protection sociale des mineurs risquant d'être mis en danger par leurs conditions de vie. Fondée sur les décrets du 7 janvier 1959 posant le principe d'une *action sociale préventive* auprès de familles dont les conditions d'existence *risquent de mettre en danger* la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation de leurs enfants, elle est complétée par la circulaire du 20 avril 1959 par laquelle le Ministre des Affaires Sociales apporte officiellement son soutien, notamment financier, aux clubs et équipes de prévention qu'il charge d'intervenir dans cette perspective de prévention sociale (Berlioz, 2002).

La prévention spécialisée apparaît donc comme un élément complémentaire dans le dispositif général de protection de l'enfance mis en place après la libération², et dont les principes se

² Ce système est le sous-système d'un système plus vaste, celui de l'Etat social protecteur intégrant également le système français de sécurité sociale - retraite, santé - qui avait l'ambition d'offrir aux couches populaires qui ne

sont notamment forgés dans les expériences sociales et politiques de la résistance au nazisme et de la protection clandestine des enfants juifs (Capul, 2005). La singularité de la prévention spécialisée naissante est ici de radicaliser son opposition à la coercition, à la sanction, et à l'enfermement institutionnel. En plus d'en tirer ces principes déontologiques fondateurs - la *libre adhésion*, le respect de l'*anonymat* et l'*absence de mandat individuel* institutionnalisé - elle y adosse en effet une méthode spécifique :

3/ le travail éducatif en milieu naturel - Ce dernier principe permet de situer les premières expériences de prévention spécialisée en *aval* d'un nouveau redéploiement de l'éducation spécialisée, celui qui donne naissance au *milieu ouvert*. Déjà Deligny (1998) visait avant tout à sortir des murs de l'institution les enfants dont il avait la charge, autistes des hôpitaux psychiatriques ou crapules des remparts lillois. Même si on peut considérer qu'elles poursuivent en l'étendant considérablement la loi de 1912 inaugurant les mesures de surveillance éducative en milieu non carcéral, une série de transformations des méthodes d'éducation spécialisée marque une nouvelle façon de penser et mettre en œuvre le travail éducatif auprès des inadaptés sociaux, et parmi eux des enfants et adolescents en danger.

La création par l'ordonnance de 1958 de l'Action Educative en Milieu Ouvert, la mise en place des circonscriptions de service social en 1959, l'apparition de consultations ambulatoires (CMPP, Secteur de Psychiatrie Juvénile), et la reconnaissance progressive des clubs et équipe de prévention, toutes ces innovations actent un large mouvement de sortie du modèle dominant de l'internat, qui va se développer tout au long des années 60 et 70. Ce mouvement prend notamment appui au plan notionnel sur la psychologie non directive, la psychanalyse ou l'anti-psychiatrie, et va placer la *relation interpersonnelle d'aide* au cœur du travail éducatif (Berlioz, 2002 ; Capul & Lemay, 1996 ; Nègre, 1999).

Les principes généraux du milieu ouvert apparaissent en accord avec la démarche générale des clubs de prévention. Il s'agit de maintenir autant que possible l'enfant dans son milieu d'origine, social et familial, plutôt que de l'en retirer pour l'enfermer dans une institution. D'essayer autant que possible de prévenir le danger et l'inadaptation sociale plutôt que d'attendre qu'ils soient avérés pour intervenir en urgence et tenter de réparer les dégâts. Et de partir de l'enfant en difficulté et de ses ressources propres ordinaires pour le reconnaître comme sujet, plutôt que d'essayer de le conformer d'autorité à un modèle normatif d'adaptation sociale qu'il refuse.

possédaient rien, le bénéfice d'une *propriété sociale* garantie par la collectivité nationale, et les protégeant des aléas de la vie : accident, vieillesse, maladie, ou perte des protections familiales (Castel, 1995, 2003).

La spécificité de la prévention spécialisée dans le milieu ouvert réside ici encore dans une position située aux marges du spectre. Sa vocation initiale est en effet de viser en priorité un public rétif aux autres formes d'intervention : "les éléments a-sociaux ou anti-sociaux" lui sont reconnus pour cible dès 1961 (Berlioz, 2002). Et sa méthode de travail consiste à *investir les lieux extérieurs* où ces jeunes marginaux déploient leurs activités - rues et trottoirs, terrains vagues, places et cafés (Escots, 2005) -, ce qui différencie clairement les éducateurs de prévention des autres intervenants sociaux du milieu ouvert ou ambulatoire, qui exercent pour l'essentiel dans le va-et-vient entre deux espaces intérieurs : les locaux du service et l'espace familial.

Peut-être ce jeu sur les marges sociales, qui se trouve ainsi aux origines de la prévention spécialisée, explique-t-il une reconnaissance institutionnelle plus tardive. Il faut en effet attendre mai 1963, à la suite de l'inquiétude suscitée par l'apparition des bandes de "blousons noirs", pour qu'un arrêté pris par le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports crée un "Comité National des Clubs et Equipes de Prévention contre l'inadaptation sociale de la Jeunesse". En 1970, ces CEP sont rattachés au Ministère de la Santé et plus particulièrement au secteur de l'Aide Sociale à l'Enfance. Mais c'est seulement par l'arrêté du 13 juillet 1972 que l'Etat reconnaît officiellement les méthodes et principes spécifiques d'intervention des clubs et équipes de prévention, pour en définir les modalités d'agrément et de financement, ainsi que les missions : "*implantées dans un milieu où les phénomènes d'inadaptation sociale sont particulièrement développés, (ces équipes) ont pour objet de mener une action éducative tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes par des moyens spécifiques supposant notamment leur libre adhésion*". Le même arrêté pose le principe d'équipes éducatives composées de professionnels expérimentés et travaillant en coordination avec les partenaires locaux. On voit que le cadre légal actuel se trouve déjà en grande partie posé, jusqu'à la loi de 1986 de décentralisation de l'action sociale qui va transférer localement la tutelle et le financement des équipes et clubs de prévention aux Conseils Généraux.

La dynamique historique particulière des clubs de prévention, combinant initiative locale et longue expérience du terrain, les prédisposait à devenir des acteurs privilégiés de la décentralisation de l'action sociale. Les objectifs principaux de la décentralisation (ODAS, 2003) s'accordaient en effet particulièrement à la démarche historique de la prévention spécialisée : d'une part répondre à la complexification des sociétés modernes en essayant de concilier les grands principes de la solidarité nationale avec une meilleure adaptation des

réponses sociales aux spécificités locales des territoires ; d'autre part favoriser le passage d'une action sociale de réparation à une action sociale de prévention.

Les reconfigurations contemporaines : politiques de la ville et rhétorique de l'insécurité -

Le transfert des compétences d'aide sociale à l'enfance vers les Conseils Généraux est contemporain d'une autre transformation décisive des politiques sociales. C'est l'apparition des politiques de la ville et de leurs dispositifs transversaux de territorialisation de l'action de l'Etat en direction des populations socialement précarisées, et particulièrement de la jeunesse des cités de banlieues populaires (Borgetto & Lafore, 2004). L'émergence de ces nouvelles formes d'action articulant un contrôle de l'Etat et une mise en œuvre au plus près des décideurs locaux (élus, entreprises, administrations) a finalement conduit à brouiller, fragiliser ou contester la place spécifique de la prévention spécialisée dans ces quartiers (Berlioz, 2002). Trois éléments au moins sont importants à souligner :

1. Les équipes de prévention spécialisée, jusqu'ici positionnées entre les centres d'animation culturelles et de loisirs d'un côté, et les services de suivi socio-éducatif sous mandat institutionnel (AEMO, PJJ, CMP, CMPP) de l'autre, ont perdues de leur visibilité sous la multiplication et l'empilement des nouveaux dispositifs locaux d'insertion créés dans le cadre des politiques de la ville : missions locales, développement social urbain, contrats locaux d'éducation ou de sécurité, zone d'éducation prioritaire, zone franche urbaine, opérations ville-vie-vacance, etc...
2. Ces nouveaux acteurs et dispositifs se placent directement en concurrence des équipes de prévention. D'une part, ils développent une démarche dont plusieurs éléments avaient jusque-là été le monopole des acteurs de prévention spécialisée : proximité avec les usagers, travail en réseau de partenaires locaux, expérimentation de nouvelles méthodes d'intervention. D'autre part, la création de ces dispositifs résulte du constat au moins implicite d'un échec de la prévention spécialisée face à des problèmes sociaux de la jeunesse populaire des banlieues, perçus comme "nouveaux" : immigration, violence, délinquance, chômage, absence de qualification et déscolarisation.
3. Enfin, l'apparition d'une précarisation sociale et d'un chômage de masse durablement installé depuis plus de 20 ans dans le pays, et touchant particulièrement la jeunesse issue des milieux populaires, place la prévention spécialisée en situation pratique inédite de rupture avec ses fondements historiques. Dans ces quartiers dits "sensibles", il ne s'agit plus en effet de se placer auprès de jeunes, "graines de crapules", "loulous", "blousons

noirs", "drogués", dont les modèles, les valeurs et les actes, en faisaient des marginaux, des "déviant" au regard d'une société qui demandait justement leur réintégration sociale dans les normes communes ou dominantes. Il s'agit bien plutôt aujourd'hui, pour l'éducateur de prévention spécialisée, de se placer auprès de jeunes très majoritairement acquis aux modèles et valeurs actuels de la société de consommation, mais que le creusement des inégalités sociales relègue depuis 20 ans dans la précarité des conditions de vie et de travail, la misère économique, la discrimination et l'absence de tout horizon crédible de promotion sociale (Amrani & Beaud, 2005 ; Avenel, 2004).

Ce nouveau contexte est à replacer dans un basculement idéologique plus large, amorcé en France à partir du début des années 80, par la médiatisation des événements survenus d'abord aux Minguettes à Lyon, puis dans plusieurs périphéries urbaines de grands ensembles : rodéos de voitures volées, incendies, émeutes. Dans les grands médias et les partis politiques de gouvernement, un consensus se met en place pour privilégier d'abord une lecture de ces événements en termes de problèmes d'intégration des immigrés et de leurs enfants, puis de violence et d'insécurité dont serait responsable la jeunesse des banlieues populaires (Boyer, 2003 ; Collovald, 2003). Sur fond de "rigueur économique" et de "lutte contre l'insécurité", l'accord se fait sur la nécessité de développer de nouvelles actions sur le terrain. Ces actions, à travers les nouveaux dispositifs territorialisés des politiques de la ville, visent à garantir un filet de sécurité pour les victimes les plus démunies d'un libéralisme économique considéré comme incontournable (Tissot, 2005). La question globale des rapports de classes et des inégalités sociales, qui avait depuis la guerre structuré le débat politique, est abandonnée au profit de celle de l'exclusion sociale et de l'insertion locale (Dubet, 2003). La montée très médiatisée du "sentiment d'insécurité" et la focalisation d'une partie du débat politique sur sa prise en compte se traduit par une inflation des dispositifs sécuritaires (polices municipales, création des BAC et de la police de proximité, vidéosurveillance, redéploiement de la mission des Renseignements Généraux vers les "violences urbaines" des quartiers, cf. Bonnelli, 2003). Mais aussi par une inflexion sensible de la juridiction des mineurs vers le répressif. Alors que le système juridique de la protection des mineurs reposait depuis la guerre, on l'a vu, sur une lecture de l'infraction pénale du mineur comme étant le signe d'une inadaptation sociale qu'on doit traiter, la représentation actuelle du délit commis par le mineur est devenue celle d'un trouble à l'ordre public qu'on doit avant toute chose réprimer (Borgetto & Lafore, 2004). Ainsi, la loi du 1er juillet 1996 rénovant l'ordonnance de 1945 introduit des Centres Educatifs

Renforcés, tandis que la loi *Perben I* du 9 septembre 2002 a créé les Centres Educatifs Fermés et les “stages de formation civique” comme nouvelles sanctions éducatives³.

Cette remise en cause sécuritaire du principe de la protection des mineurs, place aujourd'hui les acteurs de prévention spécialisée dans une situation inconfortable. Tirillés entre, d'un côté les exigences politiques des financeurs (Maires, Présidents de Conseils Généraux) qui attendent d'eux qu'ils aident à maintenir la paix sociale et la sécurité dans ces quartiers, et de l'autre la nécessité d'être reconnus par les jeunes de ces cités comme des interlocuteurs de confiance, y compris et avant tout par ceux qui perturbent justement cette paix sociale. On comprend mieux les enjeux de cette tension si on distingue avec Robert Castel (2003) les deux formes complémentaires de l'insécurité dans nos sociétés. *L'insécurité civile* est celle causée par les violences sur les personnes, les vols ou les dégradations de biens matériels. C'est elle qui est depuis des années au cœur des commentaires médiatiques et des mesures politiques. Elle masque une autre forme de violence dont elle est souvent la conséquence : celle causée par une *insécurité sociale* accrue - le chômage, la précarité, et la moindre protection de l'Etat devant l'accident, la vieillesse, ou la maladie. Si la délinquance et une certaine violence des rapports interpersonnels et sociaux entre les sexes, les groupes et les individus existent effectivement dans ces quartiers (Avenel, 2004 ; Lepoutre, 1997), c'est d'abord à cette insécurité sociale généralisée que les petites gens des milieux populaires habitant les zones urbaines sensibles doivent s'affronter quotidiennement.

³ Les deux décennies écoulées ont aussi vu s'inscrire dans la loi des délits nouveaux, visant clairement certaines pratiques associées aux jeunes et à leurs cultures de rue (tagger et graffer, se réunir entre jeunes dans la cage d'escalier d'un immeuble), ou des condamnations, depuis longtemps passées d'usage, être ordonnées contre des textes de chanson critiquant l'Etat ou la police... mais uniquement lorsque le chanteur est un rappeur. A quoi s'ajoute le champ flou et indistinct des "incivilités" et "outrages" au représentant de l'Etat, qui reviennent souvent à criminaliser la rébellion ou l'irrespect.

2. Sociologie des zones urbaines sensibles

Les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont des entités administratives définies par les pouvoirs publics comme cible privilégiée de la politique de la ville par le décret n°96-1156 du 26 décembre 1996. Ces zones se caractérisent par la "présence de grands ensembles ou de quartier d'habitat dégradé" (Avenel, 2004), et par "des populations très jeunes, des familles nombreuses et un chômage élevé" (INSEE, 2004). Il existe aujourd'hui en France 751 Zones Urbaines Sensibles dont 717 en France métropolitaine, regroupant 7,6 % de la population, soit environ 4,5 millions d'habitants au recensement de 1999 (Guilluy & Noyé, 2004).

Données sociales, géographiques et économiques générales - D'une manière générale, les ZUS se caractérisent par une aggravation des conditions de précarisation sociale et économique de leurs populations par rapport à celles de la population générale du pays (Avenel, 2004 ; INSEE, 1999) :

4. *Famille* - La proportion de jeunes de moins de 25 ans y est plus forte, ainsi que celle des familles nombreuses (12,9 %) et des familles monoparentales (14,2 %).
5. *Immigration* - Les habitants de nationalité étrangère y sont 3 fois plus nombreux (18,6 %).
6. *Emploi* - Alors qu'en France métropolitaine le chômage a augmenté de 2 points entre 1990 et 1999 (passant de 10,8 à 12,8 % de la population active), il a augmenté de 6,5 points dans les ZUS (passant de 18,9 à 25,4 %). En France métropolitaine, le chômage des moins de 25 ans représente 24 % des jeunes actifs hors ZUS, contre près de 40 % des jeunes actifs résidant en ZUS. Enfin, les emplois précaires (hors CDI : intérim, contrats aidés, CDD) représentent 20,1 % des contrats des travailleurs résidant en ZUS contre 12,1 % des contrats pour l'ensemble du territoire français.
7. *Ecole et formation* - Les non diplômés y sont presque 2 fois plus nombreux qu'ailleurs : ils représentent 39 % des personnes résidant en ZUS contre seulement 21,2 % pour l'ensemble de la France métropolitaine.
8. *Pauvreté* - Le revenu moyen des ménages est plus faible en ZUS : 918 euros mensuels pour les habitants des ZUS contre 1260 euros mensuels pour les autres. Les habitants de ces quartiers y sont 3 fois plus souvent bénéficiaires du RMI que les autres. Un ménage sur 5 y vit en dessous du seuil de pauvreté contre 1 ménage sur 10 dans le reste de la France.

Il faut cependant resituer ce constat général à plusieurs niveaux. L'écart entre les Zones Urbaines Sensibles et les données générales du pays, comme toute comparaison basée sur des indices centraux (moyenne, médiane) peut être trompeur en masquant des éléments de dispersion importants :

1. À l'intérieur des ZUS, les populations sont en réalité très hétérogènes, tant du point de vue des catégories socioprofessionnelles que de la composition familiale ou des niveaux scolaires (Avenel, 2004). J'ai moi-même rencontré, dans le quartier où je travaillais en prévention, des familles au RMI dont l'électricité est coupée régulièrement pour défaut de paiement, et d'autres disposant d'un revenu moyen honorable, des jeunes déscolarisés très tôt et illettrés, et d'autres poursuivant des études universitaires, des familles éclatées et en grande souffrance (avec des problématiques lourdes : dépression, maladie, toxicomanie, alcoolisme, maltraitance) et des familles unies et chaleureuses structurées autour de rapports affectueux, solidaires et structurant. Dans la majorité des cas, les familles installées en ZUS se situent entre ces deux extrémités : des familles populaires ordinaires avec leurs problèmes quotidiens dans un contexte social actuel difficile pour la plupart des gens. Toutefois, l'hétérogénéité sociale des ZUS a une limite supérieure. La bourgeoisie, les catégories sociales supérieures, y sont absentes, préférant se regrouper volontairement ailleurs, dans les centres anciens des grandes agglomérations, à proximité des infrastructures politiques, économiques et culturelles et des lieux urbains valorisés (musées, patrimoines architecturaux)... et à distance des classes populaires et des désordres sociaux qu'elles leur associent (Raulin, 2001).
2. Il existe une disparité importante des ZUS sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, en région PACA, 48 zones urbaines sensibles ont été créées, qui rassemblaient 408 000 personnes en 1999 (INSEE, 2004). La part d'habitants de la région résidant en ZUS y est plus forte qu'au niveau national : 9 % contre 7,6 %. Mais elle est plus faible qu'en Ile-de-France où cette part atteint 12 %. Cette disparité peut exister entre les ZUP d'une même ville. Ainsi, à La Seyne-sur-Mer, deux ZUP ont été délimitées : la ZUP de Berthe où j'ai travaillé, qui est située au Nord de la ville, et celle des Quartiers Est (Les Mouissèques, La Rouve). La population de la première est de 12 855 personnes en 1999, alors que celle de la seconde est deux fois moindre avec 6 586 habitants. La Cité Berthe est un espace plat uniquement constitué de barres et de tours HLM coincées entre de grands axes routiers, l'autoroute et la voie de chemin de fer, alors que la ZUS de la Rouve Les Mouissèques est faite de différentes cités HLM, de petite ou moyenne taille, mêlées à différents autres

types d'habitats (villas, petits immeubles résidentiels) dans un environnement de petites collines boisées en bordure de mer. La part des chômeurs parmi les 15-59 ans est de 25 % en 1999 pour la ZUS de Berthe contre seulement 14,9 % dans la ZUS des Quartiers Est.

3. Enfin, la mise à l'écart analytique de ces territoires masque la précarisation sociale générale des couches populaires de l'ensemble du pays, *quel que soit leur lieu de résidence*. Comme le rappellent Guilluy et Noyé (2004), les ZUS ne font en réalité que mettre sous la lumière des politiques et des médias un processus durablement installé de blocage des possibilités d'ascension sociale et de radicalisation des inégalités de classe. La fracture socioéconomique séparant aujourd'hui les classes supérieures (cadres et professions intellectuelles supérieures) des classes moyennes (professions intermédiaires) et plus encore des classes populaires (ouvriers et employés), n'a jamais été aussi profonde depuis le XIXe siècle. La composition sociale du pays est la même aujourd'hui qu'en 1954 : les catégories populaires, ouvriers et employés, y représentent toujours en 2002 environ 60 % de la population active. Avec 65 % d'ouvriers et d'employés, les ZUS ne font donc qu'accentuer légèrement une réalité nationale valable pour l'ensemble du territoire. Si les employés sont aujourd'hui plus nombreux que les ouvriers, alors que c'était l'inverse en 1954, ces deux catégories populaires vivent aujourd'hui une même détérioration de leurs conditions de vie. Leurs revenus mensuels sont inférieurs de 25 % au salaire national moyen, et il leur est pratiquement impossible d'accéder aux normes de consommation dominantes promues par les médias. L'inflation des prix de l'immobilier les condamne à un habitat dégradé ou à fuir vers les zones périurbaines ou rurales. Le risque de perte d'emploi se cumule à la dégradation des positions sociales de leurs enfants par rapport à leur propre position sociale.

La constitution des Zones Urbaines Sensibles comme objet sur lequel se focalisent les discours et les politiques de la ville tend à laisser croire de manière erronée que les problèmes sociaux n'existent pas ailleurs. Or, paradoxalement, ces quartiers stigmatisés, s'ils souffrent de l'image stéréotypée et dévalorisante que les médias donnent d'eux, ont l'avantage de bénéficier de la présence et de la proximité des institutions, des services sociaux et d'infrastructures culturelles et sportives. Une grande part des classes populaires, rejointe par une partie fragilisée des classes moyennes, se trouve aujourd'hui reléguée vers les territoires périurbains, prolongeant les banlieues des grandes villes, ou les territoires ruraux. Ces personnes y sont soumises aux mêmes conditions de précarité sociale que les habitants des ZUS mais se trouvent en plus coupés de fait des institutions et réseaux de protection et de transport

maillant le tissu urbain, et éloignés des centres d'emplois. Tous ces éléments conduisent à voir les ZUS comme des miroirs grossissants de la fracture sociale qui sépare aujourd'hui la minorité des classes supérieures de la grande majorité des couches populaires. Les premières ont été les seules à profiter de la nouvelle mondialisation libérale, tandis que les dernières en ont subi de plein fouet les conséquences négatives : seulement 10 % des ménages disposent en 2000 d'un revenu supérieur à 2500 euros mensuels⁴, alors que la moitié des ménages du pays dispose d'un revenu mensuel inférieur à 1160 euros, et 30 % d'un revenu inférieur à 840 euros (Guilluy & Noyé, 2004).

Les habitants des ZUS, contrairement à l'image propagée dans les médias, ne sont pas des marginaux. Ils vivent au contraire dans des conditions sociales qui sont progressivement devenues en France depuis 20 ans les normes d'existence des classes populaires.

Données locales : la ZUS de Berthe à La Seyne-sur-Mer - La Région Provence Alpes Côte d'Azur compte 48 Zones Urbaines Sensibles, dont 7 dans le Département du Var. 1 est située à Fréjus, 4 à Toulon et 2, on l'a vu, dans la Commune de La Seyne-sur-Mer : la ZUS de Berthe au Nord et celle des Quartiers Ouest comprenant La Rouve et Les Mouissèques (INSEE, 2004). La ZUS de Berthe, dans laquelle j'ai exercé mon travail d'éducateur spécialisé de prévention, est répertoriée sous le n°561. Elle est la plus importante de la Commune, tant en population qu'en cumul de difficultés sociales.

La ville de La Seyne-sur-Mer comptait 60 188 habitants au recensement de 1999, avec un solde migratoire légèrement négatif (- 0,34). Il s'agit historiquement d'une ancienne cité ouvrière, socialement organisée depuis le milieu du XIXe siècle autour du site industriel des Chantiers Navals (Valmalette, 2004) : les Forges et Chantiers de la Méditerranée sont fondés en 1845 par le rachat des Chantiers Mathieu et Lombard datant de 1825, puis rachetés en 1966 par le groupe Herlicq qui fonde les Constructions Navales Industrielles de la Méditerranée (CNIM), pour finalement fusionner en 1982 avec les Chantiers de Dunkerque et La Ciotat sous l'appellation de Chantiers du Nord et de la Méditerranée (NORMED). La Commune sera dirigée, de la libération jusqu'au début des années 80, par le Parti Communiste local. De 1984 à 1986 les plans sociaux successifs conduisent aux licenciements de plusieurs

⁴ Il s'agit du *revenu des ménages par unité de consommation*. Il est calculé à partir des revenus imposables, donc hors allocations non soumises à l'impôt, et divisé pour chaque ménage en fonction du nombre d'unités de

milliers d'employés de la NORMED qui dépose le bilan en 1986. Définitivement fermés en 1988, les Chantiers Navals ont laissé jusqu'à aujourd'hui un tissu social sinistré et précarisé (Bourilhon, 2002 ; INSEE 1999) : 55 % des actifs travaillent aujourd'hui à l'extérieur de la Commune, où le taux de chômage est de 23,4 %, soit deux fois supérieur au taux national de 12,8 % au recensement de 1999. Dans un contexte local marqué par une inflation continue des prix du logement, l'habitat collectif représente 62,5 % des résidences et le tiers de la population vit dans des cités HLM pour leur grande majorité (88 %) construites avant 1981.

À partir du milieu des années 90, la présence de personnes à la rue devient visible pour faire aujourd'hui partie du paysage urbain ordinaire des Seynois : des hommes et des femmes font quotidiennement la manche au centre-ville devant le petit centre commercial, le bureau des postes, le marché aux fruits et légumes, ou proposent de laver les vitres des automobilistes arrêtés aux carrefours marquant les grandes entrées de la ville situées le long du boulevard séparant la ZUS de Berthe du centre-ville.

Dans ce contexte, la ZUS de Berthe compte à elle seule 70 % des logements sociaux et près du quart de la population de la ville, avec près de 13 000 personnes sur les 60 000 habitants de la Commune. D'après les données INSEE (2004), entre 1990 et 1999, la part des chômeurs y a augmenté de 5,5 points et la situation de l'emploi s'y est aggravée par rapport à celle de la Commune. La ZUS de Berthe fait ainsi partie des Zones Urbaines Sensibles dont la situation s'est dégradée entre 1990 et 1999. Alors que sur la même période, la ZUS de La Rouve les Mouissèques, située dans les quartiers Est de la Commune, a vu la part des chômeurs de 15-59 ans n'augmenter que de 2 points et atteindre un niveau plus faible que celui de l'ensemble de la ville.

La situation socio-économique particulière du quartier se répercute directement sur le travail des deux équipes de prévention spécialisée de l'APEA, implantées l'une au centre-ville et l'autre à la Cité Berthe. Au bilan 2005 de l'association, les jeunes des cités HLM du quartier Berthe représentaient 64 % des publics de la prévention spécialisée sur la Commune. Soit 1535 personnes sur les 2241 accueillies pendant l'année au local de chaque équipe ou dans l'une des permanences de secteur ouvertes en fin d'après-midi dans les différentes cités HLM de la ville, ou encore rencontrées en travail de rue par les éducateurs.

consommation : soit 1 pour une personne seule, 0,5 par personne de plus de 14 ans, et 0,3 par enfant de moins de 14 ans (Guilluy & Noyé, 2004 : 30).

3. L'Association de Prévention Et d'Aide à l'insertion de la Cité Berthe

La ZUS de Berthe (cf. la carte en Annexe 1) est limitée au Nord par la voie de chemin de fer et l'autoroute reliant l'Ouest varois à Toulon. Elle est limitée au Sud et à l'Ouest par un boulevard à double voie et une série de rond-point marquant les grandes voies d'accès au centre-ville et aux quartiers Sud résidentiels situés en bordure de mer. De l'autre côté de ce Boulevard, on trouve immédiatement au Sud le Commissariat de Police et à l'Est les hypermarchés *Auchan* et *Leclerc*. La limite Est de la Zone est matérialisée, du nord au sud, par une série d'établissements publics : le Collège Wallon, l'Ecole Semard et la Crèche Municipale, la Caisse de Sécurité Sociale, la Caisse des Ecoles et la Mairie Annexe, l'Hôpital Intercommunal et l'Ecole Primaire Victor Hugo. L'intérieur de la zone urbaine est lui-même maillé d'un réseau institutionnel et social conséquent : Poste, médecins libéraux, complexe culturel municipal, écoles primaires et maternelles, crèches, centre de loisirs et associations de proximité (soutien scolaire, garderie, aide aux familles, alphabétisation, consultation de toxicomanie, foyer des anciens), ainsi que plusieurs aires de jeux, des stades, un gymnase, une salle de musculation, un service jeunesse, et un centre socioculturel.

L'APEA fait partie de ce réseau depuis le début des années 80. Elle est une des premières structures à s'y implanter de façon durable. Son travail est organisé sur la base d'une *sectorisation* découpant la ZUS en 3 zones, affectées chacune à un *couple éducatif*. Le secteur Sud regroupe trois cités HLM - Berthe, Messidor et Thermidor. La zone Est regroupe deux autres cités - Germinal, Prairial - plus la partie Est de la cité du Fructidor. Enfin, la zone Nord regroupe la partie Ouest du Fructidor et les cités du Floréal et du Vendémiaire.

C'est à ce dernier secteur, de la zone Nord, que j'ai été intégré durant 7 mois.

Le secteur Floréal-Vendémiaire-Fructidor - L'espace y est occupé en majeure partie par des barres et des tours HLM, séparées les unes des autres par des rues asphaltées, des emplacements de parking et des trottoirs, parsemés de plusieurs espaces verts, aires de jeux et terrains vagues. On trouve, en rez-de-chaussée de certains bâtiments, quelques commerces et associations de proximité : un foyer des anciens, un cabinet médical, une épicerie, un espace internet, le local du culte musulman, les locaux d'une association - la MAEFE - assurant un soutien scolaire et des activités de loisirs pour les enfants, ceux de l'association *Femmes dans la Cité* proposant activités et soutien aux habitants, et celui de l'APEA situé au pied d'une barre HLM de la cité du Floréal. Le secteur comprend différentes autres constructions : un foyer de travailleurs immigrés (AVOM), un petit bâtiment de plain-pied abritant un café et un

taxiphone, la salle de musculation, le service jeunesse et la salle culturelle Tisot, les écoles Brassens et Zay. Il faut enfin signaler le stade de foot où s'entraînent l'association sportive de la cité, située en bordure sud du secteur, un centre commercial *discount* à la limite nord-ouest, et le petit stade multisports (foot, basket, skate) bordant la voie ferrée au nord-est. On trouvera en Annexe 2 un plan de la ZUS permettant au lecteur de situer ces différents éléments dans une vue d'ensemble.

Les espaces et missions d'éducation spécialisée de l'APEA - Créée au moment où se développent les politiques de la ville et où s'impose la thématique de l'insertion, l'association porte la marque de cette période. Elle structure ainsi ses objectifs généraux de prévention spécialisée autour de trois missions centrales (cf. le document en Annexe 3) :

- a) accueillir le public et aller à sa rencontre
- b) favoriser le développement et l'intégration dans le milieu de vie
- c) favoriser l'insertion sociale et professionnelle

Ces trois objectifs équivalent à trois postures de travail complémentaires : 1) créer et entretenir la *relation* avec les jeunes et leurs familles ; 2) assurer une série de *médiations* entre le jeune et son milieu social local : camarades, voisins, parents, associations, institutions ; et 3) *accompagner son insertion* dans la société globale en l'aidant à accéder à un logement, à la santé, à un statut administratif, un secours économique, une formation ou un emploi. Ces trois fonctions sont exercées par l'identification et la mise en relation professionnelle de plusieurs espaces de travail complémentaires :

1/ la relation des éducateurs à leurs publics - C'est la relation de base, le premier objectif sur lequel s'appuie l'ensemble du travail de toute équipe de prévention spécialisée. Comme je l'ai indiqué au premier chapitre, cette relation repose sur une éthique et une méthodologie spécifiques portant sur trois points : *le respect de l'anonymat*, *la libre adhésion* et *l'absence de mandat individuel*. Ces trois principes propres à la prévention spécialisée garantissent l'instauration d'une relation de confiance librement consentie par le jeune face à des éducateurs ne disposant d'aucune autorité légale sur lui. Appuyée sur ces principes, notre relation éducative se joue ici dans l'articulation de deux espaces complémentaires : un *espace d'accueil* - matérialisé par le local de la structure et les permanences de secteur - et un *espace à investir* - que matérialise l'ensemble des espaces extérieurs du quartier : rues, trottoirs, aires de jeu, stades, terrains vague, perrons et halls d'immeubles.

L'accueil au local - Il est ressenti par tous comme *le lieu des éducateurs*. Les parents, les enfants ou les jeunes y viennent pour nous solliciter - demander un soutien, un conseil, une écoute, un accompagnement, un service (téléphoner, rédiger un CV, une lettre, faire une photocopie), une aide financière. Le travail des éducateurs consiste sur le site à les recevoir en entretien, de manière spontanée ou sur rendez-vous, dans un des trois bureaux vitrés pour travailler avec eux sur leur situation. Ce sont les éducateurs affectés au secteur de résidence de la personne qui la reçoivent et traitent sa demande. Un comptoir et un espace d'attente avec des chaises et une plante verte, ainsi qu'une terrasse extérieure couverte, constituent un lieu d'échanges informels, intermédiaire entre le dehors et les bureaux, où nous pouvons les uns et les autres converser, renseigner, demander des nouvelles, échanger des politesses, manifester le souci qu'on porte à l'autre, ou envisager un entretien plus formel.

Le travail de rue - L'espace extérieur est ressenti par tous comme celui des habitants, en particulier des jeunes. C'est celui que les éducateurs sont chargés d'investir quotidiennement par le travail du *contact de rue*. Celui-ci est réalisé de manière systématique après la sortie des écoles, entre 17 heures et 18 heures 30, sur chaque secteur par le couple éducatif correspondant. Il arrive aussi aux éducateurs de pratiquer le travail de rue à d'autres moments de la journée, en matinée, pendant les vacances scolaires ou le mercredi après-midi, en fonction de leur disponibilité et de la fréquentation du local. Le travail de rue engage une série d'actes très diversifiés : prendre contact, établir et entretenir les relations, recueillir des informations sur les personnes, l'évolution de leur situation et de leurs problèmes, poser des rendez-vous, inviter à passer au local, recevoir une demande, faire le point sur un suivi en cours, régler un conflit, opérer une médiation, mais aussi jouer au foot ou aux billes avec les gamins, manger un morceau de plat cuisiné par une maman. La particularité du travail de rue est que nous y sommes inscrit dans un *mouvement*, une *circulation*, un *parcours improvisé* dans le quartier, ponctué par des *arrêts* et des *rencontres aléatoires*, et visant au *partage* d'un moment de la vie ordinaire des personnes.

L'accueil en permanence de secteur - Dans chaque secteur, des permanences hebdomadaires régulières sont tenues en fin de journée dans de petits locaux en rez-de-chaussée d'immeuble de façon à assurer une présence régulière dans les cités HLM éloignées du local central. Ces permanences offrent un cadre relationnel intermédiaire entre l'accueil en local et le travail de rue. D'un côté, la relation y reste assez informelle, puisqu'il n'y a pas d'espace et de matériel pour un entretien individualisé (ni téléphone, ni table, ni matériel pour

écrire, ni lieu pour s'isoler). De l'autre, les échanges peuvent y traîner plus facilement en longueur et déboucher sur un projet de passer au local ou d'organiser une activité, puisque nous restons sur place pour une heure ou une heure et demi, un jour fixe dans la semaine.

2/ la médiation des relations sociales quotidiennes dans le milieu de vie - L'écoute et le soutien au rôle éducatif des parents, la médiation des tensions ou conflits familiaux, l'organisation d'activités éducatives ou sportives, l'aide à la scolarité, la médiation des rapports aux institutions (justice, école, administrations, associations sportives ou socioculturelles), constituent le second ensemble d'actions éducatives mené par l'équipe de prévention. En plus du contact de rue et de l'accueil au local, ces actions mettent en jeu une nouvelle série d'espaces de travail :

La visite à domicile - Elle peut répondre à une invitation spontanée : une mère sur le pas de la porte ou à sa fenêtre qui demande à l'éducateur de monter pour boire un soda et converser, ou pour exposer un souci, une préoccupation, ou un problème sérieux. Toutefois, la visite à domicile est le plus souvent motivée par un besoin spécifique. Soit qu'elle vise à régler techniquement un problème : inscription sportive, rendez-vous, autorisation de sortie, établissement d'une stratégie face à un problème précis, soutien personnalisé d'un parent en difficulté. Soit que l'éducateur ait besoin de faire le point sur une situation avec les parents, qu'il cherche à rencontrer le père ou la mère, à évaluer les postures éducatives familiales, les différences et divergences de positions et de points de vue des uns et des autres dans le système familial. Monter et pénétrer dans l'espace social des appartements nous permet en effet de voir les familles dans leur contexte ordinaire de vie, d'évaluer le degré de confort ou de précarité matérielle, ainsi que leurs capacités à gérer l'espace et les tâches domestiques. En se limitant, d'un côté à la seule relation d'entretien formel dans le bureau du local, dans un contexte de communication artificiel et individualisé, ou de l'autre aux propos informels échangés sur le trottoir, nous risquerions de méconnaître ou ignorer les dynamiques familiales qui contribuent à structurer les pensées et les actions de l'enfant ou de l'adolescent rencontrés.

Le soutien au développement des liens sociaux - En tant qu'éducateurs de prévention nous avons notamment à impulser du lien social, en accompagnant sur le quartier ou en ville, parfois physiquement, les jeunes ou les familles dans des lieux et auprès d'interlocuteurs partenaires : clubs de sports, espaces de loisirs, écoles, soutien scolaire, espace de médiation familiale, justice. Les objectifs sont d'un côté de prévenir les ruptures des enfants et des

jeunes avec les instances de socialisation de base que sont la famille, l'école, et le tissu social du quartier formé par le voisinage, les clubs, associations et structures institutionnelles locales. De l'autre, il s'agit d'essayer d'éviter que des enfants et des adolescents passent l'essentiel de leur temps dehors, livrés à eux-mêmes et aux risques des conduites déviantes. Ce travail se limite parfois à un échange par téléphone avec un partenaire (CPE, assistante sociale de secteur, animateur ou responsable d'une structure du quartier), à monter une demande d'aide financière pour une inscription sportive dans le cadre du programme Ville-Vie-Vacance, ou en début d'année scolaire à accompagner physiquement l'enfant aux premières séances d'un entraînement. Mais l'éducateur peut aussi participer à des réunions ponctuelles ou régulières avec un partenaire, par exemple avec le Conseiller Principal d'Education suivant telle jeune au collège pour aider à la résolution et la médiation de ses difficultés scolaires. Enfin, dans la même perspective, l'APEA organise régulièrement, toujours en réponse aux demandes des jeunes, des activités collectives de loisirs (piscine, accro-branche, bowling, patinoire, sortie à Marseille, match de foot) dans lesquelles les éducateurs assurent le transport et l'encadrement d'un groupe restreint de jeunes, le mercredi après-midi ou en période de vacances scolaires.

3/ l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle - L'accueil au local et le contexte de l'entretien individualisé conduisent le plus souvent à la formulation d'une *demande* spécifique, en relation avec une situation de précarité ou de rupture sociale. L'éducateur est sollicité pour répondre à une urgence financière, à un besoin immédiat d'hébergement du jeune suite à un conflit avec ses parents. Dans d'autres cas, la demande ne relève pas de l'urgence, mais d'une volonté naissante : arrêter de traîner sans rien faire au bas de l'immeuble, rompre avec des conduites déviantes ou une consommation chronique d'alcool ou de cannabis, mettre fin à une scolarité en échec ou peu motivante, trouver un travail. Enfin, la demande peut aussi être plus précise et réfléchie. Soit qu'elle porte sur une difficulté ponctuelle, comme écrire une lettre de motivation ou un CV, résoudre un problème administratif ou un contentieux avec la justice, trouver un lieu de stage. Soit qu'elle énonce déjà un projet de vie du jeune : mise en couple, maternité, formation diplômante ou qualification professionnelle, accès à un logement autonome. Notre travail éducatif consiste dans ce cas à essayer d'opérer des *interfaces* efficaces entre les problèmes locaux et individualisés exprimés en entretien et les espaces de la société globale que le jeune voudrait réussir à intégrer (Nègre, 1999) : lois et procédures administratives, marché de l'emploi et du

logement, entreprises, banques, agences d'intérim, ANPE, mission locale, écoles et instituts de formation, dispositifs d'hébergement et d'insertion, collectivités territoriales, etc...

C'est cette dernière mission éducative d'insertion sociale et professionnelle, qui m'est personnellement apparue comme la plus questionnante. Armé seulement d'un téléphone, d'encre et de papier, l'éducateur doit *traduire* et *accompagner* le jeune en difficulté dans le dédale social d'une société contemporaine, complexe et inégalitaire, dans laquelle les biens les plus demandés et les plus indispensables - l'emploi et le logement - apparaissent de plus en plus inaccessibles, et particulièrement aux publics qu'il reçoit.

Ainsi, en 2005, sur les 2195 jeunes rencontrés par l'association sur la Commune, un travail éducatif d'accompagnement personnalisé vers l'emploi et la formation a été mené auprès de 532 d'entre eux, soit près de 1 sur 4. 255 jeunes ont exprimé leur souhait d'accéder à un logement autonome, et 227 adolescents et jeunes majeurs en rupture ont sollicité les éducateurs pour un hébergement. 272 jeunes ont demandé un secours matériel d'urgence. En réponse à ses demandes, les éducateurs de l'APEA ont monté 130 dossiers de demande d'aide financière au Fond d'Aide à l'Insertion des Jeunes de 18 à 25 ans placé sous la responsabilité du Conseil Général (FAIJ). Ils ont obtenu un soutien financier ponctuel pour 114 d'entre eux, et orienté, en complément ou pour répondre aux autres demandes, vers l'assistante sociale scolaire, l'UTS, et les associations caritatives locales distribuant des colis alimentaires. Au final, le constat global reste négatif. Malgré les efforts quotidiens des éducateurs et la mise en œuvre d'un partenariat local très large (Mission Locale, ANPE, Chambres des Métiers, Centre de Formation des Apprentis, PLIE, entreprises), la demande d'emploi est restée "très supérieure à l'offre", qu'il s'agisse d'emplois saisonniers ou durables, et il a été "extrêmement difficile pour les jeunes d'accéder à un contrat d'apprentissage" (APEA, 2005 : 29).

Partie II - Problématiser les pratiques éducatives en prévention spécialisée :

Questionnement, concepts et méthode de recherche

Peut-être conviendrait-il (...) de promouvoir l'idée, apparemment paradoxale de "praticien-chercheur" où pensée et action vont de pair, où les méthodes d'intervention côtoient les méthodologies de recherche et s'inventent au fil des questions soulevées par le terrain, où jamais l'éducateur ne perd de vue sa propre subjectivité ni celle de l'usager qu'il accompagne.

Joseph Rouzel *Le quotidien en éducation spécialisée* 2004 : 14

Cette seconde partie est volontairement brève. Elle vise seulement à formaliser une problématique de recherche, à partir d'une série de questions éclairées par le travail de documentation exposé dans la partie précédente et structurées par des choix théoriques et méthodologiques précis, appuyés plus particulièrement sur l'anthropologie sociale.

La démarche de recherche adoptée dans ce travail est en effet *qualitative*. Elle part du terrain, des questions, des incertitudes et des embarras pratiques que j'ai rencontrés dans mon travail d'éducateur de prévention en zone urbaine sensible : *qu'est-ce que je fais avec ces gens, à travailler et parcourir quotidiennement leur quartier où je ne vis pas ? et de quel endroit est-ce que je le fais : du mien, du leur, ou d'un entre-deux qui serait à définir ?* Cette démarche est une démarche un peu incertaine, ouverte, qui ne part pas d'une hypothèse théorique préalable qu'il s'agirait de valider par une procédure expérimentale. J'ai plutôt essayé ici de reprendre à mon compte l'origine grecque du mot "théorie", récemment rappelée par Joseph Rouzel (2004). Initialement exercée par les *théoricoi*, ces guetteurs envoyés tous les matins sur les collines d'Athènes pour observer la ville et ses environs, l'activité théorique - la *theoria* - consista d'abord, littéralement, à *prendre du recul*, à se placer *en surplomb*, pour *éclairer*, à partir de *points de vue multiples* sur la ville, les décisions politiques de ses citoyens. Dans cette conception initiale, la théorie n'est ni le point de départ ni le point d'arrivée de la recherche. Elle n'est que le moyen, la médiation, un *détour d'intelligence*, qui permet à des hommes de donner des réponses pratiques à leurs questions pratiques.

Le lecteur ne trouvera donc pas ici l'exposé classique d'une série de notions théoriques.

Le recours à l'analyse théorique interviendra encore, et par *fragments* seulement, dans la troisième partie, puisque les concepts utilisés ne prennent ici leur sens qu'en réponse aux observations locales et aux pratiques d'intervention expérimentées sur le terrain.

Cette partie intermédiaire aura donc avant tout une fonction de *lien*, d'*interface* entre la partie documentaire de la recherche, qu'on vient de lire, et la partie d'exploration pratique qui va

suivre, fondée sur mon observation et ma participation durant 7 mois à la vie de ce quartier, dans cette position très particulière de l'éducateur "de rue".

Dans le premier des courts chapitres qui suivent, j'ai tenté d'explicitier et synthétiser les questionnements et paradoxes suscités par mon expérience du travail de prévention spécialisé. Dans le second chapitre, j'ai proposé une armature conceptuelle élémentaire et générale qui me permette de penser et d'articuler ensemble les lieux et les pratiques des habitants du quartier aux lieux et pratiques des éducateurs de prévention. Enfin, dans le troisième chapitre, j'ai rappelé les caractéristiques de la démarche de recherche qualitative adoptée, en justifiant ce choix.

4. Quels lieux pour quelles rencontres ?

Dès les premières semaines, une série de questions et de paradoxes se sont mêlés au plaisir de la relation avec les résidents du quartier.

Discuter dans la rue avec les gens, visiter les familles, jouer aux billes ou au foot avec les gamins, aider les uns et les autres à résoudre un problème administratif, à rédiger un courrier, un CV, à faire face à une situation de crise, à formuler un projet. Ou même se coltiner avec les provocations agressives d'un groupe de jeunes majeurs déscolarisés et pris dans des conduites déviantes. Toutes ces expériences m'ont immergé d'emblée dans la vie quotidienne du quartier, où le plus souvent la convivialité et l'hospitalité des petites gens répondent en miroir aux conditions socio-économiques difficiles qu'elles éprouvent.

Cette immersion fut aussi d'emblée une immersion dans une *position professionnelle*. Les personnes attendent de l'éducateur un certain savoir faire technique exercé dans le cadre d'une mission. Leur reconnaissance et leur remerciement, régulièrement formulés, sont d'autant plus libres et sincères qu'ils les adressent à des *travailleurs sociaux*, dont l'écoute et le soutien restent perçus *comme un service public*, familier et solidement ancré depuis des années dans le paysage social urbain du quartier, et non comme un service personnel. Le recours fréquent au terme générique d'APEA pour désigner les éducateurs ("tiens, voilà l'APEA !") traduit bien, il me semble, cette *dépersonnalisation* de la dette sociale. Il y a une mise à distance de la dette par la reconnaissance publique de la fonction éducative exercée. Mise à distance qui opère aussi à l'inverse en amortissant les reproches et les ressentiments. Ainsi, quoiqu'il soit arrivé de temps en temps que des jeunes nous apostrophent en nous reprochant notre incapacité à répondre à leur demande, je n'ai jamais fait, en 7 mois, l'expérience d'un reproche personnalisé qui me viserait ou viserait un de mes collègues. C'était à chaque fois "vous, l'APEA, vous servez à rien !", jamais "Daniel" ou "Christelle" ou "Olivier", *tu ne sers à rien*.

Pour autant, parce que ce travail est basé avant tout sur la *relation*, et particulièrement sur les alentours informels du rapport éducatif, on sent très rapidement l'importance pratique de la personnalité, des manières d'être et de faire, propres à chaque éducateur. Tous les liens établis en prévention spécialisée apparaissent, sans doute plus clairement qu'ailleurs en travail social, comme des liens fortement personnalisés. Car à la différence des éducateurs mandatés par la loi pour intervenir auprès de publics définis, les éducateurs de prévention ont à renégocier quotidiennement leur légitimité dans des rapports sociaux de proximité. La forme souple et les modalités ordinaires de ces rapports - plaisanter, filer un coup de main, jouer, donner un petit conseil, prendre des nouvelles -, sont bien souvent plus proches de relations de

voisinage, de famille ou d'amitié, que de rapports légaux, administratifs et thérapeutiques, tels qu'ils sont engagés par des institutions éducatives plus formalisées.

Plongé tout entier dans ce contexte riche d'expériences et souvent gratifiant, j'ai rencontré chaque jour une grande diversité de personnes et de problématiques, qui ont exigé que je mette en œuvre une diversité correspondante d'outils et de postures éducatives. J'ai écrit pour les autres, je les ai écoutés, conseillés, renseignés, accompagnés. J'ai partagé avec eux des fragments du quotidien, j'ai rappelé au réel, au cadre, à la loi. J'ai cherché et trouvé des partenaires. J'ai calmé, fais médiation, étayé... Et les premières questions se sont rapidement pressées en réponse à ce flux d'expériences multiples et discontinues :

- Si nous sommes tantôt chez eux (à domicile, dans la rue) et eux tantôt chez nous (au local), sans avoir aucun lieu à partager qui nous appartienne en commun, où, quand et comment nous rencontrons-nous vraiment ?

- Un travail éducatif peut-il avoir lieu sans rencontre ?

- Qui sont-ils vraiment - "eux", "les jeunes du quartier" - et quels sont leurs problèmes ?

- Si le lieu de la prévention spécialisée est bien l'espace collectif du quartier et ses groupes (familles, groupes de pairs), si les risques qu'on cherche à réduire ou neutraliser sont bien d'abord et avant tout d'origine sociale et économique (chômage, misère, discrimination, crise du logement), comme cela apparaît effectivement dans les demandes reçues quotidiennement au local et en travail de rue, ne répondons-nous pas finalement *à côté* en concentrant nos actions éducatives sur le traitement des situations individuelles, les entretiens formels en bureau et les accompagnements personnalisés vers l'insertion économique et sociale ?

- Puisque nous n'avons pas le pouvoir de créer des emplois, de bâtir des logements, de réduire les inégalités socioéconomiques ou d'abolir les discriminations sociales contre lesquelles les habitants de ces quartiers se fracassent depuis 20 ans, à quel jeu social jouons-nous ?

- Au fond, de quoi ces jeunes et ces familles nous sont-ils si visiblement reconnaissant ?

Ces questions semblent d'autant plus difficiles à résoudre que le travail de documentation exposé dans la première partie tend plutôt à confirmer et objectiver ces contradictions et ces paradoxes qu'à les résoudre. Les éducateurs de rue arpentent les rues des autres, ils parcourent des quartiers qu'ils n'habitent pas, et ne souhaitent pas habiter malgré l'affection et le souci sincères qu'ils portent aux gens qui sont contraints d'y vivre. Ils n'ont guère qu'un sac à dos, des feuilles et du papier, un bureau et un téléphone, pour aider ces personnes à faire front à

une misère de masse qui lamine nos sociétés depuis déjà tellement de temps que la majorité d'entre eux n'a jamais connu un autre temps que celui-ci.

On peut voir les choses uniquement du côté obscur. Finalement, le travail de la prévention spécialisée aurait pour principale fonction sociale, depuis les années 80, d'éviter le pire, d'aider les pauvres à supporter la misère afin de maintenir la paix sociale et d'éviter la remise en question d'un ordre social inégalitaire que les dominants tiennent fermement à préserver. Cette vision noire n'est pas fausse. L'attente politique des financeurs, qui eut l'occasion de s'exprimer clairement en novembre 2005 au moment des "émeutes" nationales, est bien de cet ordre, à La Seyne-sur-Mer comme un peu partout dans le pays. Mais il m'a semblé au cours de cette recherche qu'il était aussi possible de compléter cette réponse en suivant une voie conceptuelle alternative. Selon cette autre voie d'analyse, ouverte notamment par Michel de Certeau (1990), les dominés ont des capacités tactiques de *résistance*, de *braconnage*, de *ruse*, qui leur permettent de s'aménager et habiter des lieux de vie et de bonheur à l'intérieur des espaces structurés par la domination sociale. Ces capacités pragmatiques se déploient le plus souvent à l'insu des groupes dominants et de leurs principes de vision et d'analyse abstraits du réel - cartes, statistiques, modèles théoriques universalisant. Du coup, comme le souligne Pierre Nègre (1999), l'éducateur de prévention peut envisager de jouer d'autres rôles et de remplir d'autres fonctions que celles d'auxiliaire de la domination. Comme celle de contribuer à *mettre à jour* et *valoriser* ces capacités populaires à habiter et réinventer la ville. Et celle de *traduire* le langage des dominants pour le rendre compréhensible aux habitants de ces quartiers, et les aider à mieux *faire front*, à mieux *ruser* avec un ordre social qui leur est par principe injuste et défavorable.

5. Des espaces aux lieux : domination sociale, pratiques d'espaces et tactiques ordinaires

Parmi les nombreuses références théoriques possibles, j'ai choisi de me limiter à trois auteurs principaux - Bourdieu, de Certeau et Augé - qui me serviront à donner une armature de base à la problématique de recherche puis à l'analyse des données de terrain qui seront présentées dans la troisième et dernière partie.

La logique pratique des champs sociaux - Pierre Bourdieu (1992, 1994) a développé la notion de *champ social*, dont l'usage conceptuel s'est aujourd'hui très largement généralisé en sociologie et en anthropologie. Ce concept lui permet d'analyser la manière dont les sociétés et les individus s'accordent, *en pratique et malgré leurs désaccords*, sur la production et la reproduction d'un ordre social structuré. Toute société organise son espace social par l'institution d'un ensemble différencié de *champs sociaux*, au sein desquels se joue à chaque fois un type spécifique de jeu social, avec ses positions, ses règles, ses enjeux, ses valeurs et ressources propres : champ familial, scolaire, professionnel, médiatique, politique, artistique, etc... Pour entrer dans un champ donné et participer au jeu social qui s'y déroule, les individus doivent d'abord disposer des ressources nécessaires exigées par le champ, que Bourdieu désigne sous le terme générique de *capitaux*. Les trois types fondamentaux de capitaux sont le capital *social* (réseau de relations), le capital *culturel* (savoirs, diplômes), et le capital *économique* (patrimoines, ressources financières). Ces capitaux ne sont pas seulement des réalités objectives. Il faut encore, pour participer à un jeu social donné, que leur valeur soit symboliquement reconnue par tous les participants d'un même jeu. Cette reconnaissance subjective des différents capitaux est ce que Bourdieu nomme le *capital symbolique* - c'est-à-dire *l'accord intersubjectif des joueurs sur la logique et les valeurs qui structurent le jeu*. Mais un autre élément est indispensable pour participer aux rapports sociaux à l'œuvre dans un champ social donné. C'est le *sens pratique* - *l'habitus* ou *sens du jeu*. Celui-ci permet à chaque joueur de s'inscrire avec pertinence dans les interactions sociales, d'improviser, avec un certain *à propos*, ses coups propres dans la partie qui se joue, pour trouver sa place dans les luttes, coopérations, alliances, compétitions sociales qui se déroulent dans le champ. Il faut souligner que sens pratiques et capitaux ne sont pas des caractéristiques naturelles des individus, mais bien des constructions sociales historiques : être cultivé, trouver un emploi intéressant et bien payé, savoir se conduire avec élégance en société, exigent généralement au préalable d'avoir fréquenté de bonnes écoles, d'avoir des parents disposant de certaines ressources financières, et de fréquenter des personnes bien placées et de bons conseils.

Dans une société démocratique, où les positions sociales ne sont pas héritées d'un lignage, où les règles et les capitaux sont stratégiquement renégociés à chaque moment par les joueurs qui participent à un même champ, les rapports de domination peuvent ainsi s'instituer et se reproduire en fermant l'accès des champs du pouvoir aux dominés. Il suffit d'exiger des participants au jeu social des capitaux qu'ils ne possèdent pas, et de jouer selon des règles exigeant des habitus, des capacités pratiques, que ces participants n'ont pas les moyens d'acquérir, justement parce que les champs sociaux dans lesquels s'acquièrent ces capitaux et ses sens pratiques sont ceux auxquels ils n'ont pas accès.

Ce type d'analyse théorique nous permet de mieux comprendre la situation sociale vécue dans les zones urbaines sensibles, et en particulier les difficultés et l'expérience de la relégation ressenties par les jeunes de cités, comme ceux du quartier Berthe.

Les HLM des ZUS ont en grande partie été construites entre 1958 et 1973, pour 2 millions d'entre eux (Avenel, 2004). Ils représentaient à l'époque une solution pensée et mise en œuvre par l'État pour répondre aux divers problèmes de logement posés par les rapatriés d'Algérie, les bidonvilles insalubres où s'entassaient les travailleurs immigrés, l'exode rural, le logement des jeunes ménages et des cadres moyens. Accéder à une HLM dans un nouveau quartier de grands ensembles était vu par tous comme un progrès social, en termes de confort, d'hygiène, d'équipement et d'espace habitable. Les premiers habitants du Floréal à La Seyne, comme la famille de ma femme, étaient heureux d'accéder à ce nouveau confort et de vivre entre gens de milieu populaire partageant solidairement les problèmes et les plaisirs de la vie ordinaire. Comme le rappelle Pierre Sansot (1991), c'est une époque où les petites gens des milieux populaires, employés, ouvriers, sont conscients de la domination et des inégalités sociales, mais restent fiers de leurs différences et de leurs conditions de gens honnêtes et modestes. Les capitaux symboliques qui ont cours dans les champs sociaux dominants - culture élitiste, luxe matériel, fréquentation des grands de ce monde - ne leur font pas envie, ils ne les reconnaissent pas. Leurs projets sont populaires et modestes : vivre assez vieux pour profiter d'une retraite bien méritée, acheter une petite maison ou un simple cabanon avec les économies mises de côté durant 30 ou 40 ans de labeur à l'usine ou au bureau, donner à leurs enfants les moyens d'aller à l'école et d'avoir une vie meilleure que la leur. C'est une période où l'ordre social et sa reproduction, la séparation des champs et des habitus sociaux entre milieux populaires et classes supérieures, apparaissaient stables et cohérents. Les rapports de pouvoir y reposaient sur un accord symbolique partagé concernant les grandes distinctions sociales et culturelles opposant les groupes constitutifs de la société française.

À la fin des années 70, sous le double coup de la crise économique et des politiques favorisant l'accès à la propriété individuelle, les ouvriers qualifiés et les classes moyennes quittent les logements HLM pour accéder à la propriété de petits pavillons. Seules les couches sociales les plus fragilisées par la crise économique, les ouvriers non qualifiés et les travailleurs immigrés, restent alors en cités HLM. Après vingt ans de chômage de masse et de discrimination à l'encontre des immigrés, ces quartiers ne sont plus choisis, mais *subis*, ils ne constituent plus une étape valorisée dans un parcours social positif, mais des *territoires de relégation* où n'habitent plus que ceux qui ne disposent pas des capitaux suffisants pour accéder au champ social du logement privé (Avenel, 2004 ; Bourdieu, 1993).

À quoi s'ajoute un autre élément important. La scolarisation de masse combinée à la mondialisation des valeurs dominantes de la société de consommation, à travers les médias et la publicité, a formé les jeunes générations habitant ces quartiers à partager et convoiter en partie les mêmes valeurs symboliques, sociales et culturelles, que les enfants des classes moyennes et supérieures. Or, ces jeunes des milieux populaires ne disposent ni des capitaux ni des habitus nécessaires pour accéder aux biens et situations sociales qu'ils convoitent, et cet écart est vécu par eux de façon particulièrement douloureuse et frustrante (Avenel, 2004).

Pire encore, le chômage, combiné avec l'absence de qualification et la crise du logement, bloque ou retarde durablement pour nombre d'entre eux l'accès normal au statut d'adulte (Galland, 1991) : sans travail, comment louer un logement, pour vivre en couple et fonder sa propre famille ? À la différence des jeunes ouvriers et employés des milieux populaires grandis dans les générations précédentes, ces jeunes, particulièrement les garçons, n'ont plus de lieu social où se construire une identité symbolique cohérente. Bloqués entre les champs sociaux de l'enfance où ils n'ont plus de place, et ceux de l'adulte dont on leur refuse l'accès, ils se retrouvent, pour un temps indéterminé, coincés dans une sorte d'entre-deux anthropologique, inconfortable et périlleux⁵. Or, comme le souligne l'anthropologue Michel Agier (2002), toute personne a besoin, pour exister et se construire une identité humaine élémentaire, de disposer d'un *lieu propre* pour établir des liens sociaux et énoncer une parole.

Lieux, parcours, tactiques - Qu'est-ce qu'un lieu, au sens anthropologique ? Selon Marc Augé (1992), les lieux sont des *constructions sociales symboliques*, qui donnent aux individus qui

⁵ La notion d'adolescence ne me semble pas pertinente pour penser cet entre-deux. Car pour être adolescent, il faut, comme le jeune bourgeois du XIXe siècle ou le jeune loubard des quartiers populaires des années 50 à 70, disposer d'un lieu social légitime pour flâner, flirter ou étudier, boire, se battre ou se livrer à des bêtises de jeunesse, en conservant l'assurance de pouvoir intégrer sa place sociale quand jeunesse sera passée (Galland, 1991).

les habitent les principes de sens qui fondent leur vivre ensemble. Un lieu se définit toujours par l'engagement de trois dimensions : *identitaire, relationnelle et historique*.

Ainsi, un lieu n'est socialement signifiant que s'il engage une certaine définition des identités. Il permet, par exemple, de distinguer l'autochtone, originaire du lieu, de l'étranger. De reconnaître l'usager ordinaire, ou l'habitant, en contraste de l'individu de passage, du voyageur. Mais il ne s'agit pas seulement d'être du coin ou de ne pas l'être. Dans un quartier, dans un bistrot, chacun reconnaîtra celui qui se trouve socialement à sa place, par son habitus, sa manière de se tenir, de s'habiller, de parler, de celui qui n'est pas à sa place, qui dénote, et surprend, par sa présence même, l'ordre ordinaire des choses (Sansot, 1991).

Chaque lieu est aussi l'endroit spécifique d'où se tissent et s'entretiennent des relations particulières avec les autres et avec soi-même. Ce qu'on fait en bas de l'immeuble par exemple, les copains avec qui on joue et on grandit, la place sociale qu'on s'y aménage, sont spécifiques à ce lieu. Le jeu social s'y redistribue ici d'une manière tout autre qu'à l'école ou à la maison. Tout autre que ce qu'il sera plus tard, en tête-à-tête avec la première petite copine, pour laquelle on cherchera alors de nouveaux lieux, à l'écart des autres justement, qui signeront à leur tour la spécificité incomparable de cette nouvelle relation et la radicalité de la transformation de soi qu'elle inaugure.

Enfin, tout lieu participe à l'inscription historique des gens qui l'habitent, le pratiquent quotidiennement, ou le traversent occasionnellement. Il inscrit les groupes, les individus et les sociétés dans une temporalité. Il croise ses marques, ses usures, ses rides, ses mythologies, avec celles qui forment les grandes périodes collectives, comme avec celles qui modèlent les histoires individuelles, les petites aventures ordinaires du quotidien. Quand je me promène aujourd'hui avec mes enfants dans le nouveau parc qui vient d'être inauguré au centre-ville de la Seyne, sur le site des anciens Chantiers Navals laissés 15 ans à l'état d'immense terrain vague, je leur raconte les milliers d'ouvriers qui entraient et sortaient chaque jour par la grande porte pour fabriquer des navires colossaux. Je leur fais aussi le récit du temps des grèves et celui de la fermeture et du chômage. Et je leur raconte leur grand-père, mon père, qui s'y usa fièrement le dos et les reins 35 années durant, et comment il jeta pendant des mois des boulons sur les CRS et bloqua avec ses camarades le train qui me conduisait à Aix où je faisais mes études.

Quand un espace social est dépourvu de ce triple ancrage anthropologique dans l'identité, la relation et l'histoire, Augé le définit comme un *non-lieu*. Pour lui, nos sociétés contemporaines mondialisées, qu'il qualifie de *surmodernes*, se caractérisent justement par la généralisation et la prolifération des non-lieux : administrations, guichets automatiques,

centres commerciaux, gares, aéroports, chaînes de restaurants et d'hôtels internationaux, camps de transit, aires d'autoroutes ou espaces de loisirs. Tous ces espaces sociaux ont en commun d'être des espaces universalisés et anonymes, dépersonnalisés, dans lesquels les rapports sociaux sont essentiellement indirects, médiatisés par des machines, des images, des textes écrits, des procédures administratives. Dans lesquels seule l'identité administrative des individus (nationalité, âge, n° de sécurité sociale ou de carte bancaire) est prise en compte, et où les histoires et les cultures locales sont effacées et remplacées par une normalisation aseptisée des images, de la langue, des architectures et des ameublements. Nous traversons et utilisons tous quotidiennement ce genre de non-lieux pour des raisons instrumentales - faire des courses, retirer de l'argent, obtenir un renseignement ou se mettre en règle avec l'administration. Mais nous ne nouons généralement aucune nouvelle relation dans ce type d'espaces, et nos identités et nos histoires singulières ne s'en trouvent ordinairement ni enrichies ni bouleversées.

Augé développe son analyse en prenant notamment appui sur le travail théorique de Michel de Certeau (1990). Pour cet auteur, la vision théorique et statistique de la société privilégie une représentation statique et tronquée du réel, qui dévalorise les capacités pragmatiques d'agir et de penser des populations socialement dominées. Ainsi, concernant les espaces urbains, en s'appuyant sur le discours écrit, la représentation cartographique et les normes culturelles établies par l'élite dominante, on se trouve prisonnier d'une vision du monde qui oublie la réalité aléatoire et multiforme des *manières de faire*, de *parcourir*, d'*habiter*, de faire *usage* de ces espaces. Pour Certeau, une fois qu'on mise à jour la domination sociale, en montrant par exemple que les habitants des zones urbaines sensibles n'y résident pas par choix mais le plus souvent sous contrainte sociale et économique, le travail n'a été fait qu'à moitié. Il reste encore à comprendre comment ces personnes s'approprient ces espaces dont les classes sociales supérieures ne veulent pas, comment ils s'y aménagent des *lieux pour vivre*, en s'y construisant une identité, des relations sociales et une histoire.

Certeau propose plusieurs concepts pour conduire cette analyse. J'en retiendrai deux qui m'ont semblé les plus centraux pour mon propos.

D'abord, il opère une distinction entre l'*espace* comme réalité physique, et le *lieu* comme espace pratiqué, parcouru, approprié, habité par les individus qui en font usage⁶. Comprendre réellement l'espace urbain, exige donc, comme pour la langue, de dépasser la simple

⁶ En réalité, Certeau avait utilisé la terminologie inverse, mais je reprends ici volontairement, par souci de continuité, l'inversion terminologique proposée et justifiée par Augé, qui conserve par ailleurs intacte toute la cohérence conceptuelle et le sens de l'analyse de Certeau.

grammaire spatiale décrivant et localisant dans ses différents secteurs les individus et les groupes, pour étudier les usages pragmatiques de la ville tels que ses habitants les mettent en œuvre. De même que la langue n'existe réellement que quand elle est parlée, énoncée, c'est seulement quand les habitants *énoncent leur ville et ses quartiers* en les parcourant et les habitant que ceux-ci peuvent être saisis dans leur réalité effective. Il faut donc *passer de la ville comme objet*, avec ses mécanismes objectifs de ségrégation spatiale, *à la ville comme projet*, avec ses lieux singuliers et ses modes d'habitation individualisés (Sansot, 1996).

Ensuite, concernant justement la capacité de se livrer à des projets individuels, Certeau distingue deux modes d'intelligence socialement déterminées. D'un côté la *stratégie*, qui suppose le calcul, l'anticipation, l'organisation planifiée des moyens en vue d'une fin. User de stratégies exige qu'on soit d'une façon ou d'une autre en position de domination sociale : qu'on soit propriétaire d'un lieu en propre, qu'on dispose de ressources, de capitaux, de moyens, et qu'on soit dans une certaine mesure, maître du temps, le temps d'attendre, de patienter pour arriver à ses fins. Comme l'a rappelé Robert Castel (1995 ; Castel & Haroche, 2001), les petites gens, les milieux populaires, n'ont généralement pas les moyens sociaux de développer des stratégies individuelles. Ils sont contraints, d'autant plus fortement qu'ils sont dans la précarité sociale, à vivre sans projet, *au jour le jour*. L'originalité de Certeau est de dépasser ce constat négatif pour conceptualiser une autre forme de projet, d'intelligence, de calcul, dont la spécificité est justement d'être mis en œuvre par les individus socialement dominés, depuis cette domination même. La *tactique* désigne ici, par opposition à la stratégie, l'intelligence pratique de ceux qui ne sont propriétaires d'aucun lieu, de ceux à qui les ressources et les capitaux font défaut. Faire usage de tactique, c'est en effet penser et agir dans un rapport au temps et à l'espace alternatif et opposé à celui de la stratégie. Le tacticien est celui qui sait *saisir sur le coup* les occasions qui se présentent, qui a appris à agir depuis le lieu de l'autre, depuis un territoire *qu'il habite ou braconne sans le posséder*. L'art de la tactique est par conséquent un art de l'improvisation et de la résistance à la domination. Il est à la fois ordinaire et politique.

À s'appuyant sur cette ligne d'analyse, reliant Bourdieu à Augé et de Certeau, il me semble possible et pertinent de reprendre, dans un sens inverse mais complémentaire de celui pratiqué dans la partie précédente, la question de la prévention spécialisée dans un quartier de zone urbaine sensible. Pour l'éclairer cette fois en partant du terrain : de l'observation participante aux lieux et pratiques des habitants du quartier, des entretiens éducatifs menés avec eux, et de mes réflexions sur ma propre pratique éducative d'acteur de prévention dans ce quartier.

6. Une démarche de recherche qualitative : documenter, observer et participer

Les méthodes de recherche *qualitatives*, sont aujourd'hui utilisées par les anthropologues, les ethnologues, les sociologues et certains psychologues sociaux (Jodelet, 2003). Elles m'ont semblé doublement appropriées. D'abord, du point de vue de la problématique de recherche que je peux maintenant reformuler ainsi :

- *De quelle manière et depuis quels lieux les pratiques professionnelles d'intervention de l'éducateur de prévention spécialisée parviennent-elles ou non à rencontrer et s'articuler aux pratiques ordinaires d'habitation du quartier développées par les jeunes et les familles ?*

La question de la rencontre entre un intervenant venu de l'extérieur et des populations autochtones a toujours été au cœur de la mise en œuvre des méthodes qualitatives en sciences sociales. Qu'il s'agisse d'anthropologues rencontrant les membres de sociétés éloignées ou des sociologues urbains de l'école de Chicago s'immergeant dans les quartiers populaires des familles d'ouvriers issus de l'immigration, la démarche de recherche qualitative vise toujours à saisir d'une manière globale la vie collective d'un ensemble social dans l'ordinaire de ses dynamiques quotidiennes (Copans, 1999 ; Laplantine, 1996 ; White, 1995). Les questions de la relation à l'autre, de la distance culturelle et/ou sociale, et de leurs influences sur la nature et la validité relative des informations recueillies y jouent un rôle central. D'une manière générale, les postures de l'anthropologue et la relation sociale qu'il établit avec l'enquêté font partie intégrale des données de l'enquête et devront être intégrées à l'analyse (Augé, 1994). La démarche qualitative paraît donc particulièrement appropriée dans le cas où la recherche est menée par un éducateur spécialisé qui se trouve engagé de fait dans un ensemble de relations sociales et professionnelles avec les publics qui font l'objet de son enquête.

Le deuxième élément qui donne une pertinence particulière aux méthodes qualitatives dans ce travail de recherche tient à sa proximité avec les méthodes et l'histoire de la prévention (Capul & Lemay, 1996 ; Escots, 2005). Fondée sur le *travail de rue*, la prévention spécialisée a en effet puisé une partie de ses références et de sa démarche méthodologique dans l'anthropologie et la sociologie urbaine. Comme l'anthropologue, l'éducateur de rue cherche à s'imprégner de la culture du quartier, à connaître ses codes et ses rituels, à devenir comme lui une sorte d'*étranger familier*. Il *s'indigénise* pour mieux comprendre les logiques locales d'action et de pensée, et mieux saisir les occasions de proposer un acte éducatif qui ait un sens du point de vue des jeunes et des familles auprès de qui il travaille (Lecas, 2005). La prise en

compte des déterminants sociaux et culturels est au point de départ de ses analyses. Cette singularité place la prévention spécialisée en décalage par rapport aux références traditionnelles des autres secteurs de l'éducation spécialisée, plus fermement ancrées dans la psychologie et les sciences de l'éducation.

Si on peut dire que l'éducateur de rue se livre toujours, par le simple fait d'exercer son métier, à une forme pratique d'anthropologie ou d'ethnologie, la mise en place d'une recherche suppose cependant d'en préciser plus rigoureusement les contraintes méthodologiques.

Dans une étude de terrain (Copans, 1999 ; Jodelet, 2003), l'approche qualitative repose sur trois éléments méthodologiques complémentaires :

1. *l'observation participante* - Elle suppose que le chercheur s'intègre au groupe qu'il étudie pour l'observer de l'intérieur, en étant partie prenante des interactions quotidiennes qui organisent sa vie sociale. Une fois accepté, il cherchera à observer et participer à la plus grande diversité possible d'interactions et d'évènements sociaux et culturels, en fréquentant des lieux différents : cérémonies officielles, jeux, conversations, domiciles, institutions, rues et trottoirs, places, cafés, etc...
2. *les entretiens* - Ils peuvent être individuels et collectifs. Plutôt proches, autant que possible, de la conversation ordinaire, ils doivent toujours être menés en s'efforçant de laisser ouvert le contexte de communication, en évitant le questionnaire et en partant plutôt des aspects concrets et personnels afin d'éviter d'imposer aux personnes interviewées les langages et catégories d'analyse du chercheur.
3. *l'étude de documents* - Cette dimension de la recherche a pour l'essentiel nourrie la première partie de ce mémoire. Le principe en est toujours de rassembler un ensemble diversifié de matériaux écrits ou visuels, afin de recontextualiser les données toujours locales et personnalisées produites par l'observation participante et l'entretien. Celles-ci ne prennent en effet pleinement leur sens qu'une fois resituées dans le cadre global des déterminants historiques, politiques, légaux, économiques, géographiques, qui relient dans l'espace et le temps la communauté sociale étudiée aux autres communautés, proches ou distantes - les autres époques, les autres quartiers, la ville dans son ensemble, la région, le pays, les autres sociétés et le reste du monde.

Bien entendu, les pages qui suivent n'ont pas la prétention de fournir les matériaux d'une véritable enquête anthropologique. Elles en proposent seulement quelques fragments, tirés de sept mois d'expérience du travail de rue et d'entretiens éducatifs.

Partie III - Comprendre et habiter les lieux :

Des modes d'habitation du quartier aux pratiques d'intervention

Habiter, circuler, parler, lire, faire le marché ou la cuisine, ces activités semblent correspondre aux caractéristiques des ruses et des surprises tactiques : bons tours du "faible" dans l'ordre établi par le "fort", art de faire des coups dans le champ de l'autre, astuce de chasseurs, mobilités manœuvrières et polymorphes, trouvailles jubilatoires, poétiques et guerrières.

Michel de Certeau *L'invention du quotidien* 1990 : 65

Le travailleur social ne peut avoir qu'une pratique de rupture, caché ou au grand jour, par rapport aux règles et normes sociales. Interpellé par un usager qui ruse avec l'institution, le travailleur social va devoir "braconner" sur le territoire de l'institution.

Pierre Nègre *La quête du sens en éducation spécialisée* 1999 : 121

7. Fragments de la vie urbaine ordinaire d'une cité HLM

La rue fait peur, de nos jours encore. En elle se conjuguent les images de la misère et du danger social. Les historiens les ont longtemps privilégiés. Les sources les y poussaient d'ailleurs, qui sont plus attentives aux désordres et aux menaces de la foule qu'à l'exubérance créatrice de la vie dans la rue.

Arlette Farge *Vivre dans la rue à Paris au XVIIIe siècle* 1979 : 193

J'essaierai dans ce chapitre de restituer par une série de fragments - thèmes, tableaux, événements - la vie ordinaire du quartier, son quotidien et ses surprises, sa chaleur et ses misères. Il s'agit forcément d'une vision parcellaire et incomplète. D'abord, parce qu'elle suppose un choix d'écriture, avec ses réductions et ses sélections. Ensuite, parce que cette vision reste tout entière dépendante de ma position d'éducateur spécialisé de prévention, *à la fois dedans et dehors*. Je suis progressivement devenu un *acteur social familier* du quartier pour y travailler chaque jour au plus près des difficultés sociales les plus intimes de certains de ses habitants. Tout en restant un *élément étranger*, puisque j'habite et élève mes enfants dans un autre quartier de la ville, et que je ne suis là que pour un temps provisoire.

Ce chapitre vise notamment à disqualifier les représentations sociales stigmatisantes et stéréotypées de ces quartiers, telles qu'elles sont véhiculées par les médias et les discours politiques depuis les années 80 : une immigration maghrébine et africaine qui refuserait l'intégration, une jeunesse trop souvent violente, délinquante et socialement déstructurée, des quartiers salis et dégradés par les habitants eux-mêmes (Boyer, 2003). La réalité est plus complexe et plus hétérogène, moins spectaculaire et moins désespérante.

Ces fragments ont tous été directement élaborés à partir de mon engagement concret dans la pratique éducative de prévention. Dans le travail de rue, en effet, on doit considérer toute observation ou participation à la vie quotidienne du quartier comme un dispositif de recueil d'informations, et toute conversation, aussi banale et informelle soit-elle, comme un entretien éducatif (Escots, 2005 ; Lecas, 2005). Je rappelle, encore une fois, que les noms et les adresses, ont systématiquement été modifiés de façon à préserver l'anonymat des personnes rencontrées. L'âge, le sexe, et les éléments psychologiques, sociaux, économiques et culturels de la situation ont été conservés. Les pseudonymes ont été choisis de façon à conserver les signes de l'origine "ethnique". Si les notions d'*ethnie* et d'*ethnicité* appliquées aux jeunes des quartiers sont vivement et à juste titre critiquées par les sciences sociales (Amselle, 1990 ; Roy, 1991), le jeu social des désignations ethniques n'en joue pas moins un rôle identitaire

important à l'intérieur de la cité et dans les rapports de ses habitants avec le reste de la ville (entreprises, écoles, administrations). Ce rôle peut aussi bien s'avérer positif que négatif, selon les individus et les contextes (Avenel, 2004 ; Lepoutre, 1997).

La rue - C'est le point de départ bien sûr. C'est là que se joue l'identité professionnelle de l'éducateur de prévention par rapport à ses autres collègues du secteur de l'éducation spécialisée : *travail et contacts de rue*, action centrale codée PA21 dans les relevés d'activités quotidiennes de l'association. Puisque c'est justement là que se jouent les problématiques sociales spécifiques de la prévention spécialisée, celles des jeunes et des enfants qui traînent dans la rue, au bas des immeubles. La présence dans la rue peut être en effet le signe d'un risque avéré ou potentiel. La déscolarisation pour Bernard, 13 ans, qui joue aux billes devant le local en octobre au lieu d'aller en classe. La participation active aux petits trafics de l'économie illicite, pour Nasser, 22 ans, qui attend le client dans sa voiture au bas de l'immeuble ou dans la courive du Z8. La consommation excessive d'alcool ou de cannabis, pour Maurice, 22 ans, sans travail ni projet, replié sur une histoire douloureuse de maltraitance, de placements successifs, et de deuils. Le désœuvrement et les provocations agressives depuis les murets et les halls d'immeuble pour le petit groupe de Jamal, Hassen, Rachid et Zak, déscolarisés depuis plus d'un an sans horizon crédible d'emploi ou de formation. La rupture familiale qui risque de mettre à la rue ou au foyer Malek, 17 ans, dont le père ne tolère pas l'adolescence nonchalante et les petites transgressions.

Pourtant, ce point de départ - la rue - est paradoxal et demande à être mieux précisé.

Dans le quartier Berthe en effet, comme dans la plupart des cités de grands ensembles (Avenel, 2004), *les rues n'existent pas*. En tout cas pas au sens ordinaire, d'un lieu, d'un repère urbain qui permet d'identifier un quartier ou une limite, de relier ou séparer des complexes de vie sociale au sein de la ville (Sansot, 1996). Si les grandes artères qui quadrillent la ZUS portent des noms, personne n'en fait usage dans la cité, ni les éducateurs ni les habitants. Quand les jeunes mettent leur adresse sur les CV que je les aide à mettre en forme au local, ou quand j'aide leurs parents à remplir un document administratif, ils ne mentionnent jamais de nom de rue, mais seulement le nom de leur cité HLM, avec l'étage et le numéro du bâtiment. De même dans les échanges oraux, les récits. Pour se repérer dans l'espace du quartier, pour identifier une personne ou un évènement, on dit : "Momo, il est du EA", "Il habite au Floréal", ou "T'as vu, c'est au A3 qu'ils ont brûlé une voiture".

Il me semble que cet usage tient à l'aménagement urbain de ces quartiers. Dans les quartiers du centre-ville, l'espace urbain est un *espace plein*, dans lequel chaque rue tranche et découpe

un sillon, une respiration singulière, avec ses commerces, ses cafés, ses activités laborieuses, ses habitants et ses piétons de passage (Raulin, 2001). Dans la cité HLM, à l'inverse, l'espace urbain est un *espace vide*, dans lequel des barres et des tours d'habitation parsèment de vastes étendues faites de larges avenues, de trottoirs, de parkings, d'espaces verts et de terrains vague, d'où les commerces, les cafés, le travail et les gens de passage sont presque totalement absents. Ce que nous appelons "la rue", ce sont en fait ces vastes étendues extérieures, que nous parcourons chaque jour. Ce monde étrange, et au premier abord informe et dépouillé, du "bas de l'immeuble". Et c'est cet espace *entre les rues* - des terres pleines, des espaces verts, des talus et des terrains vagues -, que les habitants parcourent et habitent. Pour ce qui est des rues proprement dites, ils se contentent le plus souvent de les traverser, et ne s'y promènent guère, puisque de toute façon, sauf très rares exceptions, ils n'y trouveront ni boutique, ni vitrine, ni monument, ni bistrot, qui puissent motiver leur intérêt ou leur promenade. Même les voitures y circulent rarement, quelle que soit l'heure de la journée. En définitive, les éducateurs sont les seuls à adopter, *pour des raisons professionnelles*, la posture de la promenade, du parcours, de la déambulation, en vue de rencontrer le plus de monde possible. Les habitants, eux, s'y déplacent le plus souvent pour se rendre d'un point précis à un autre.

Pour les personnes étrangères au quartier, cette rue qui n'en est pas une, ce monde du bas des immeubles, qui a plutôt l'allure d'un parking, d'un rond-point ou d'un no man's land, peut apparaître comme une série confuse de *non-lieux*. Dans les conversations saisies ailleurs dans la ville, dans les échanges avec les amis ou la famille, la cité Berthe est en effet très largement perçue comme un territoire négatif, connotant la misère, la délinquance et le vide. C'est un lieu *par défaut*, pour ceux qui n'ont pas d'autres lieux, et où tous ceux qui vivent ailleurs n'ont aucune raison de se rendre, et qu'ils évitent même de traverser ! La cité est donc d'une certaine façon le *non-lieu imaginaire* de tous les autres habitants de la ville, de tous ceux qui ont les moyens ou la chance de vivre partout ailleurs dans la ville. Et même lorsqu'ils se trouvent contraints au hasard de leurs parcours de s'y installer, ils conservent cette vision négative du quartier.

Leïla, une jeune Marocaine de 18 ans arrivée en France cinq ans plus tôt avec sa mère, ses frères et sœurs dans le cadre d'un regroupement familial, vivait depuis à La Rouve, l'autre quartier de la ville classé ZUS, où j'ai moi-même grandi. À la suite de problèmes avec le propriétaire, la famille a dû quitter le parc locatif privé et s'est installée, il y a déjà plusieurs mois, dans le logement HLM qui leur a été attribué à Berthe. Leïla a sa meilleure amie du lycée qui loge dans la même cité HLM, et sa mère s'est liée d'amitié avec une autre mère

marocaine arrivée en France à la même période et vivant dans le même bâtiment. Malgré ça, Leïla estime que le quartier est mal fréquenté, qu'il y a des Arabes partout, qu'ils étaient mieux à La Rouve et que sa famille y retournera dès qu'ils auront retrouvé un appartement.

Etre né dans le quartier n'empêche pas les jeunes et les parents d'en avoir une vision négative. J'ai fréquemment entendu des phrases du type : "Il faut que je me tire de ce quartier", "Ce quartier, il me saoule", "Y en a marre de la cité", "Il faut vraiment que je parte d'ici". Il n'est pas exceptionnel que les parents aient des projets, réalistes ou non, de quitter le quartier pour s'installer ailleurs dans la ville, dans le centre ancien ou les autres cités HLM de la Commune. Mais il existe aussi, dans le même temps, un attachement profond à la Cité.

J'ai rencontré sur un banc, en contact de rue, l'oncle d'un gamin du quartier avec qui il était question de l'accompagner à la salle de boxe pour s'entraîner. Agé d'une trentaine d'années, son oncle a grandi au Floréal, et considère avoir réussi à éviter certains mauvais chemins en s'investissant dans la pratique de la boxe thaï. Aujourd'hui, il a un boulot et un projet de formation professionnelle. Il aimerait bien s'installer du côté des plages, dans les quartiers Sud, mais les loyers sont trop chers. Bien qu'il habite maintenant un autre secteur de la ZUS, de l'autre côté du boulevard central, il vient tous les jours discuter sur ce banc avec ses amis du quartier, au bas de l'immeuble où il a grandi. Il me dit qu'il a du mal à se passer de ça, de ces moments partagés à discuter et ne rien faire de spécial au bas de son ancien immeuble, ça lui manque les jours où il ne vient pas...

Quelques jours avant de quitter l'APEA, en permanence de secteur, j'ai rencontré pour la première fois Brahim, 14 ans, bon élève. La permanence est un petit local au rez-de-chaussée de la tour où il a grandi. Depuis une année environ, il vit avec ses parents en location privée, dans une villa avec un jardin, un peu à l'Est de la ZUS. "Le bonheur, quoi", lui dit ma collègue éducatrice, qui ne l'avait pas revu depuis. "Ouah non, répond le gamin, là-bas c'est mort, y'a pas de bruit, pas de copains, seulement des personnes âgées, c'est trop tranquille !" Lui aussi, le quartier lui manque.

En fait, au-delà de cette ambivalence entre dénigrement et attachement, les habitants de Berthe ont inventé deux manières au moins de répondre à l'assignation sociale stigmatisante que le reste de la ville projette sur eux.

La première, qu'on trouve facilement chez les jeunes, dans une posture de surface, c'est de retourner le rejet qu'il subisse, en jouant de la réputation difficile du quartier. Ce n'est pas toi qui décide de ne pas venir à Berthe, c'est nous qui ne voulons pas de toi, et prends bien garde à toi si tu t'y risque !

Lors de ma première journée sur le secteur, à la fin du mois d'août, Kalima, un grand noir costaud flanqué de deux énervés, Jamal et Zak, m'a accueilli en contact de rue en me mettant un couteau sous le nez qu'il a promené sur ma poitrine tout en dissertant un bon moment sur la carrière de Tony Montana. Jamal me jetait ostensiblement des regards mauvais en m'affirmant que j'avais tout intérêt à ne pas prononcer son nom. La collègue éducatrice qui m'accompagnait, m'a expliqué ensuite que Kalima appartenait à une famille structurée, et qu'il était un gamin sérieux de 17 ans scolarisé en terminale au lycée professionnel. Jamal et Zak appartenaient eux à un groupe de jeunes majeurs du quartier, déscolarisés et inscrits dans des conduites déviantes - fumette et incarcérations. J'ai revu Kalima peu de jour après sur le quartier où il m'a accueilli avec un grand sourire. La scène qu'il m'a joué ce jour-là ne ressemblait à aucun moment à une agression ou une menace effective, et ce n'est pas ainsi que je l'ai vécu sur le coup. Il m'a semblé plutôt qu'il s'agissait d'une forme symbolique de rituel d'accueil sur le territoire, destiné à tester et déstabiliser le nouveau stagiaire. L'éducatrice, rapportant l'événement au chef de service, a dit que j'avais su rester zen et souriant. C'est peut-être un peu que le stagiaire a quarante ans. Il en a vu d'autres... Mais c'est aussi et surtout que j'étais à cet instant dans une posture professionnelle, et non dans une situation de vie ordinaire comme le serait une personne prise à partie en traversant le quartier. Que la présence sécurisante à mes côtés de l'éducatrice travaillant depuis deux ans sur le secteur, a constitué la garantie implicite que tout ça n'était qu'un jeu social auquel je pouvais participer avec plaisir et gourmandise, ayant écarté a priori tout risque d'avoir à s'engager dans un affrontement physique. Le passant ordinaire, égaré dans la ZUS, pourrait, dans la même situation, en tirer d'autres conclusions et colporter d'autres versions de l'histoire susceptibles d'alimenter un peu plus la réputation des jeunes du quartier. D'ailleurs, il m'a fallu un bon moment pour avoir une conversation normale et détendue avec Jamal. Lui avait vécu la scène avec moins de distance, il y avait mis de son ressentiment social, de sa colère envers ceux qui ne partagent pas son échec et sa mise à l'écart. Pendant plus d'une semaine, il m'a interpellé et provoqué, toujours à distance prudente. Ma décontraction l'agaçait, je crois. Finalement, un jour, sous la terrasse du local, avec les autres membres du groupe avec qui il traîne, nous avons discuté librement de la consommation d'alcool et de cannabis, et de mon propre rapport à ces produits. Quelques jours après, Jamal m'a demandé de sortir pour discuter à nouveau avec le groupe des pratiques du boire et du fumer, de la légitimité qu'il peut y avoir à y prendre du plaisir, des limites en jeu, l'excès, la dépendance. Dans ces quartiers, la provocation ou l'insulte sont souvent l'expression d'une posture défensive d'entrée dans la communication, en testant la capacité de l'autre à faire face et à s'engager dans un rapport de confiance.

En réalité, la violence physique existe dans la "culture de la rue", mais elle est fortement *codée et ritualisée*, évitant les dommages corporels graves et la mort (Lepoutre, 1997). D'une part, elle n'est pas si fréquente. Et, de l'autre, quand elle a lieu, elle est surtout mise en œuvre pour régler des comptes sociaux internes. Ainsi, j'ai appris un jour que tel jeune avait incendié une voiture en représailles, parce que son propriétaire, un autre jeune, avait insulté sa mère. Un autre soir, en contact de rue, un collègue et moi avons été les témoins, depuis un hall d'immeuble, de la scène suivante. Deux jeunes sur un scooter arrivent à vive allure. Celui qui est à l'arrière saute sur la route et se met à courir vers un autre jeune qui marche sur le trottoir et ne l'a pas repéré. Arrivé à sa hauteur, il lui donne un coup de poing sur la tempe, puis envoie violemment cogner sa tête sur un poteau de bois. Celui qui a pris les coups se met en boule pour se protéger, mais n'essaie pas de se défendre. L'autre repart en courant vers le scooter où il récupère une bombe aérosol, revient vers sa victime et le gaze au visage. Après quoi il enfourche à nouveau le scooter qui s'éloigne rapidement. Le jeune qui a été frappé et gazé se relève et repart rapidement en se frottant les yeux rougis par le gaz. La scène n'a duré que quelques minutes, mais nous a laissé l'impression d'une grande violence. Pourtant, avec un peu de recul, la violence mise en scène est restée limitée et parfaitement contrôlée. L'agresseur avait les moyens physiques et la position requise, s'il le voulait, pour s'acharner et faire très mal à l'agressé qui n'a pas même essayé de contre-attaquer. Plus que de nuire et de blesser physiquement, on voit ici que la bagarre de rue a, du moins dans son déroulement ordinaire, surtout valeur d'avertissement symbolique ou de dette sociale à payer. Elle s'appuie sur l'utilisation et la reconnaissance de codes d'honneur et de respect partagés par tous les protagonistes, l'agresseur comme la victime, qui sait pour quelle raison elle est ainsi rappelée à l'ordre (Lepoutre, 1997).

La seconde manière de répondre à l'assignation sociale qui est faite aux habitants de Berthe de vivre là où les autres ne veulent pas vivre est plus ordinaire et moins spectaculaire. Elle consiste à s'approprier par fragments ces vastes espaces du bas des immeubles, pour s'y aménager des lieux de vie, éphémères et bricolés, variant au gré des saisons et des événements sociaux.

La vie quotidienne du bas de l'immeuble - Selon le temps qu'il fait, la morsure du froid ou du soleil, les trottoirs, les murets, les ronds-points, les talus et les terrains vagues, sont investis par les habitants qui y mènent des activités diverses. Arrivé sur le quartier la dernière semaine d'août 2005, je l'ai quitté aux derniers jours de mars 2006. Parcourant le quartier pour y mener

le fameux de travail de rue, j'y ai vu se dérouler le cycle des saisons, de la fin de l'été à l'arrivée du printemps.

Il y a d'abord ceux qui passent le temps, sans rien faire de spécial. Comme le petit groupe de vieux africains qui prend le soleil l'après-midi sur les bancs de bois qui bordent un vaste trottoir de terre battue. Ou madame Yahaoui, assise sur une chaise devant la porte de l'appartement, son petit-fils Aziz bien calé sur ses genoux. Tous deux regardent avec intérêt les gens passer sur le trottoir du haut du petit escalier qui descend sur la rue. Chaque soir l'éducateur les salue, échange quelques mots avec eux. Même si on ne parle parfois pas la même langue (Madame Yahaoui ne parle *que* le berbère), on comprend les uns et les autres le sens de la courtoisie.

Il y a ceux qui discutent le coup, fume une cigarette ou un joint, comme le groupe de Jamal et Zak, ou celui d'Olivier et Samir. Aux beaux jours, ils sont assis sur un muret ou sur le banc d'en face, en contrebas du talus bordé d'arbres qui longe l'avenue principale. Au plus froid de l'hiver, on se serre la main en sautillant sur les perrons ou en frissonnant dans les halls d'immeuble à l'abri du vent ou de la pluie. Parfois, la conversation s'engage sur les études de l'un, l'incarcération de l'autre. D'autre fois, on en reste à : "ça va, les gars ?" "ça va, et l'apea ça va ?".

Il y a ceux qui "bricolent", passionnés de mécanique ou praticiens des petits boulots informels du bas des immeubles. Sur le bord du trottoir, des sacs de pomme de terre sont posés dans l'herbe, au croisement qui mène vers le taxiphone, la mosquée et le café des hommes. Comme chaque jour, Monsieur Azouz attend le chaland qui lui achètera ses patates. Deux bâtiments plus loin, Monsieur Saada, les mains et la figure noire de cambouis, démonte un carburateur sur un trottoir, ou remet en état de marche le moteur de la voiture d'un voisin sur le parking du supermarché d'en face. L'un et l'autre rudent avec la misère en arrondissant leur RMI. Juanito, le jeune gitan, est resté dix jours devant le capot de sa voiture, sur le terre-plein qui fait face au local, à bricoler le moteur qu'il avait suspendu avec une chaîne à la branche basse du platane. L'éducateur ne se contente pas de saluer les uns et les autres. Parfois il file un coup de main, en aidant Juanito à décharger un meuble de sa voiture et le faire passer à sa femme par la fenêtre du premier étage, ou à déménager une chambre récupérée au centre-ville avec le camion de l'association pour un enfant à naître au 8^{ème} étage d'un autre bâtiment. D'autre fois, il s'arrête et parle plus longuement avec un père pour essayer d'arranger les choses avec son fils aîné.

De la rentrée des classes jusqu'à l'arrivée du mauvais temps en novembre, les minots jouent aux billes sur les trottoirs et les allées de terre battue. Ils tracent des cercles et des carrés dans

lesquels ils disposent leurs "paquets", tirent la langue, ferment un œil et visent posément pour sortir le plus de billes possibles de la surface de jeu. Plus tard, ils se sont mis à jouer au foot sur le petit stade, ou devant le local, sur l'herbe du terrain vague et dans le grand carré bleu de la fontaine depuis longtemps vidée. Les grands et les petits se mélangent parfois, formant des équipes hétéroclites et éphémères, alliance improbable de bouts de chou de maternelle et d'ados, de gamines de fin de primaire et d'éducateurs de rue. J'y ai passé des heures, à apprendre à jouer au "carré", à dribbler et vanner avec eux, à converser et écouter, à tisser du lien et de la complicité joueuse... et m'y suis fait une belle entorse à l'automne au prise avec le dribble de Buba, le petit frère de Kalima ! Au-delà du plaisir, des remontées de ma propre enfance au bas des immeubles de mon quartier, ce partage ludique du quotidien constitue un support éducatif primordial. Entre les rires et les essoufflements, Bernard peut dire un bref moment sa honte scolaire, son sentiment de ne pas être à la hauteur, qui l'a poussé pendant des semaines à sécher l'école. Lorsqu'une situation difficile, une crise familiale, nécessite l'intervention rapprochée de l'éducateur auprès de la famille, ces moments du jeu ordinaire au bas de l'immeuble, permettent à ces gamins d'exister *aussi* de manière positive et détendue. Dans ces contextes banals, ils cessent d'être des gamins en souffrance, pour présenter *aussi* à l'éducateur l'image valorisante du blagueur à la vanne affûtée, du technicien à la reprise de volée imparable, ou du joueur de bille au coup de pouce redoutable !

Le travail de rue consiste à se couler dans cette vie quotidienne du bas de l'immeuble, à la parcourir chaque jour, dans des itinéraires improvisés, en passant d'un groupe à l'autre, et d'un lieu à un autre. C'est un travail en grande partie informel et fragmenté, dont les effets se font souvent sentir *à long terme et en différé*, laissant parfois le sentiment qu'il ne se passe pas grand chose ou que les choses avortent au moment même où elles naissent, comme des bulles de savon.

Un peu avant Noël, seul en fin d'après-midi, je monte le perron d'une tour pour saluer un groupe qui se tient devant le hall. On ne se connaît pas ou peu pour la plupart, mais un jeune m'accroche pour me parler d'un de ses potes, qui squatte chez les uns et les autres depuis plusieurs semaines, suite à un conflit avec sa mère. Il ne me dit pas son nom. On reste un moment à parler de la situation. Je lui dis que son copain devrait venir nous voir, qu'on trouvera toujours une solution d'hébergement, au moins en urgence, et que l'association a six appartements pour accueillir des jeunes majeurs sur une durée provisoire. Même si la liste d'attente est longue et les critères d'entrée très précis, la question pourrait être étudiée. Il me répond qu'il va lui en parler mais qu'il est déjà venu et qu'on l'a pas aidé. J'insiste pour qu'il vienne et on en reste là. Je n'ai plus eu de nouvelles. Mais en janvier, un copain de ce jeune

est venu voir mes collègues au local. Au mois de mars, il est entré dans un des appartements provisoires de l'association situé dans la Commune voisine. Au cours de la dernière semaine de mon travail dans la cité, je l'ai trouvé qui discutait avec le collègue éducateur qui a monté son dossier. Il a un contrat de travail, un projet de formation, et un toit à lui pour plusieurs mois. On s'est serré la main, il était assis dans son vêtement de travail plein de peintures et de poussières, souriant et détendu, sur le banc qui fait face au bâtiment où j'étais monté dire bonjour à son ami un soir d'hiver, quatre mois plus tôt.

L'éducateur de prévention est un pêcheur à la ligne. Il jette sa ligne et attend voir si ça mord. Il est patient, capable d'attendre des mois. Et il n'est pas seul, il travaille en équipe : un autre est toujours là, qui saura tirer sur la ligne en son absence.

Cette vie quotidienne mériterait d'être détaillée, dans ces rites et ces cycles, avec ses variations temporelles, entre périodes scolaires et vacances, ces périodes de fêtes - Noël, Ramadan, l'Aït. Quand il pleut par exemple, le carré de la fontaine, qui sert habituellement de petit stade de foot, se remplit de plusieurs centimètres d'eau. Les enfants doivent attendre plusieurs jours pour que le soleil évapore le contenu de la "piscine" comme il l'appelle. Pendant cette période intermédiaire d'inondation de leur terrain de jeu, ils jouent à balancer des trucs dedans, ou à longer le mur, en appui sur un mince rebord de quelques millimètres, sans tomber dans cette eau croupie où flottent feuilles et détrit.

Pour faire sentir au lecteur encore un peu de cette atmosphère du quartier et de ses contrastes, je reproduis ici le texte de mon premier bilan mensuel, dans lequel chaque éducateur transcrit l'ambiance du secteur où il travaille au quotidien :

Bilan de Daniel M.
Octobre 2005
Secteur Floréal-Vendémiaire-Fructidor

Le secteur est hétérogène et contrasté : aux espaces extérieurs entretenus et utilisés par les habitants (jeux, terrains de sport, promenades et trottoirs), s'opposent des espaces laissés à l'abandon et sans fonction identifiée ; aux façades relativement en bon état des immeubles s'opposent des cages d'escalier et des ascenseurs dégradés et puant l'urine, des jets réguliers de détrit par les fenêtres. Les rats et les cafards restent des supporters fidèles du secteur en général, et de notre local en particulier.

Le secteur est à peu près désert dans la journée, seulement traversé par quelques personnes isolées allant d'un espace à un autre. Notre local est une de leur destination : il est visité de façon continue et régulière de l'ouverture à la fermeture par des personnes, jeunes et parents, venant des trois secteurs. Les demandes exprimées tout le mois ont porté sur l'insertion scolaire et professionnelle, l'accès aux sports et aux loisirs pour les plus jeunes, et l'accompagnement des parents dans leurs relations aux institutions (écoles, HLM, ANPE, justice...).

Dès la sortie des classes, le secteur s'anime, l'espace extérieur est investi : des parents discutent sur les bancs, les murets, et observent les tout petits ; les plus grands jouent aux billes, au foot, ou à des jeux de leur invention ; les plus âgés discutent ou tuent le temps dans ou devant certains halls d'immeubles. Avec les fêtes du Ramadan, le petit marché (situé sur le parking entre le café des hommes et la mosquée) et les odeurs alléchantes de cuisine ajoutent une convivialité très agréable à la vie du quartier. Malgré ce climat général, chez quelques-uns des jeunes, déscolarisés et sans activités, des montées de ressentiment et de violences sont perceptibles, de manière intermittente (récits et images de violence, agressivité, insulte, une bagarre).

Ces fragments de vie saisis au bas des immeubles sont finalement caractéristiques, des formes populaires d'appropriation de l'espace public par les petites gens (Farge, 1979 ; Sansot, 1991). À la différence des milieux bourgeois repliés volontairement sur l'intimité domestique de l'espace intérieur et de la propriété privée, les gens de peu, le petit peuple, a toujours investi les espaces extérieurs, articulé le dedans et le dehors, le privé et le public.

C'est d'abord bien sûr que les habitants de milieu populaire n'ont pas de jardin privé, et que les deux agréables parcs paysagers dont s'est doté la ville ces dernières années sont situés au centre-ville et dans les quartiers Sud du bord de mer. Leurs appartements sont modestes et souvent trop étroits pour contenir en continu l'ensemble des activités et des générations de toute une famille. À Berthe, j'ai souvent vu, lors de mes visites à domicile, des appartements de 3 pièces pour des familles de 5 ou 6 personnes. Il est courant que les enfants partagent une chambre à 3 ou 4, et que les parents dorment dans le séjour. Mais si les extérieurs sont un moyen d'élargir l'espace de vie domestique, en retour, ce dernier est facilement ouvert au visiteur. Les éducateurs sont régulièrement invités à entrer boire un soda ou un thé à la menthe, et quand je suis monté au domicile pour régler un problème ou faire le point sur une situation, on m'a presque chaque fois invité à m'installer sur le canapé, en m'apportant un morceau de pain oriental fourré aux épices et à la sauce, ou une assiette de cacahuètes ou de chips. Ces intérieurs sont très différents d'une famille à une autre, d'une situation socioéconomique à une autre. Selon qu'on vit en couple ou qu'un parent élève seul ses enfants. Qu'un salaire régulier rentre à la maison où que la famille ne dispose que du RMI pour survivre. Certaines familles vivent dans la précarité, avec un minimum de meubles, dans le désordre et parfois le manque d'hygiène. J'ai vu des cafards de différentes tailles courir le long des murs d'un appartement pendant que ma collègue discutait avec le père de famille, longtemps resté dans la rue avec sa femme et leurs aînés, et que je jouais à cache-cache avec la porte d'entrée avec les deux plus petits. Monsieur Saada, en pleine crise familiale avec l'aîné qui venait de voler un tee-shirt sur son lieu de stage, m'a reçu chez lui à la bougie, parce qu'il n'avait pas pu payer sa facture d'électricité. Les murs étaient nus, le lit pas fait, la maison

était en désordre et pas très propre. Noël approchait et il voulait alors demander au juge des enfants de placer sa fille et ses fils, parce qu'il avait le sentiment de ne plus arriver à élever seul ses quatre enfants... Mais j'ai aussi été reçu dans des appartements reluisant de propreté et confortablement meublés, dont certains débordaient de couleurs, de décorations, dentelles ou dorures. Des semaines après ma première visite à domicile, alors que la situation s'était apaisée chez les Saada auprès de qui j'avais passé du temps, le père m'a fait monter chez lui pour m'offrir un café et me montrer les lits superposés qu'il venait d'installer dans la chambre des trois garçons, la chambre neuve qu'il venait d'acheter pour sa fille.

À toutes les époques, cette vie populaire, qui étend la modestie des intérieurs domestiques en prenant possession des espaces extérieurs, fut toujours perçue comme socialement débordante, anarchique, subversive et dangereuse par les autorités garantes du maintien de l'ordre social (Castel, 1996 ; Farge, 1979). C'est ce qui explique sans doute que dans la ZUS de Berthe, contrairement à tous les autres quartiers de la ville, les voitures de police soient, avec les éducateurs de rue, les seuls acteurs sociaux à sillonner et parcourir régulièrement l'espace du quartier. D'ailleurs, les jeunes nous charrient régulièrement, quand on circule à deux ou trois sur le quartier avec nos sacs à dos, nous disant que de loin on pourrait nous confondre avec les *stups*... Second degré bien sûr : la police, à La Seyne, ne se gêne pas pour contrôler les éducateurs en même temps que les jeunes au milieu d'un contact de rue, surtout quand l'éducateur a lui-même le teint basané. Cette présence policière n'est pas anecdotique. Elle structure les rapports sociaux de manière importante en maintenant une pression continue sur la jeunesse de la ZUS. Le recours au contrôle d'identité, à la fouille musclée, à la provocation verbale, aux rondes ostentatoires sur le quartier, fomentent une tension entre jeunes et forces de l'ordre, dont on sait qu'elle est fondamentalement à la source des flambées de violence urbaine (Avenel, 2004 ; Beaud & Pialoux, 2004). Bien que La Seyne soit restée remarquablement calme durant cette période, à l'image des cités HLM de Marseille, cette tension avec les forces de l'ordre fut particulièrement exacerbée en novembre au moment des émeutes nationales. Elle a généré des conduites et des propos qui éclairent bien la logique opposant les points de vue des habitants du quartier à ceux des autorités locales.

Émeute bricolée au rond-point - Le 8 novembre 2005, vers 20 heures, nous circulons en groupe sur le quartier. À quelques mètres de l'endroit où nous discutons des événements avec un groupe de jeunes, un camion s'avance dans le rond-point et s'encastre mollement dans la terre du talus central. Un jeune, la capuche rabattue sur la tête, ouvre la portière et part en

courant, laissant là le camion ouvert. Il revient, toujours en courant, quelques secondes plus tard pour jeter un cocktail Molotov bricolé avec une canette de *Heineken* et un bout de chiffon enflammé. Nous pensons reconnaître un des jeunes du groupe à Jamal. La bouteille rebondit sur le pare-brise du camion et s'éteint en roulant dans l'herbe. À trois ou quatre reprises, le même jeune est revenu tenter à nouveau l'opération avec une nouvelle canette. Manifestement peu doué pour la guérilla urbaine, notre bricoleur des émeutes du mardi soir n'a jamais réussi à mettre le feu au vieux camion qu'il avait sans doute dérobé à son propriétaire. Les pompiers et la police sont arrivés rapidement, et la BAC s'est déployée sur le rond-point, gilets pare-balles et fusils à flash-ball méchamment tendus à hauteur de poitrine en direction d'une mère de famille qui rentrait chez elle en voiture. La scène se mettait à ressembler à un épisode de *24 heures Chrono*. Nous avons tranquillement pris le large sans attendre l'arrivée de Jack Bauer...

Ce soir-là, cela faisait déjà dix jours que les émeutes urbaines des quartiers pauvres s'étaient propagées un peu partout en France depuis la banlieue parisienne. On sait que l'embrasement répondait à la mort de deux jeunes garçons électrocutés, et d'un troisième grièvement blessé, à l'intérieur d'un transformateur EDF haute tension, où ils s'étaient réfugiés pour tenter d'échapper à la police. Aucun élément sérieux ne permettait de croire que ces mineurs étaient l'auteur d'un quelconque délit. Le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, avait pourtant fait le choix, avec le résultat que l'on sait, de la surenchère médiatique et de l'insulte. Plutôt que de s'indigner d'emblée de la mort de deux enfants dans des circonstances mettant en cause les pratiques de la police, il préféra utiliser le terme de "racailles" et le thème du "nettoyage au *karsher*" des cités sensibles. Il faut rappeler que ce drame, qui touchait encore une fois des jeunes de couleur, s'inscrit dans le contexte d'une série d'affaires impunies impliquant régulièrement des membres des forces de l'ordre, coupables d'injures racistes, de tortures et d'homicides, à l'encontre de personnes presque toujours étrangères ou d'origine étrangère, notamment d'Afrique noire et du Maghreb. Quelques mois avant ces émeutes, en avril 2005, Amnesty International publiait son rapport pour la France. Exclusivement consacré à ces affaires de violences policières racistes et impunies, le rapport détaille trente affaires qui ont eu lieu en France depuis le début des années 90, en attirant notamment l'attention sur les pratiques des BAC dans les quartiers sensibles.

À La Seyne, les cités HLM sont restées calmes. Il avait fallu attendre le dimanche 6 novembre en soirée, pour que des affrontements - jets de pierre, canettes, insultes - aient lieu entre les forces de l'ordre et une bande de jeunes. La même nuit, quelques voitures avaient été incendiées sur le quartier et sur le parking du concessionnaire Renault situé en bordure de la

cité Berthe. La presse et les élus locaux avaient rapidement appelé au calme, demandant aux associations de calmer les tensions sur le terrain, et c'est en réponse à cette demande que la direction de l'APEA avait à son tour demandé à toutes ses équipes de prévention de tourner sur le quartier jusqu'en première partie de soirée. C'est la raison pour laquelle nous étions au rond-point ce soir-là pour assister à la scène du camion qui ne voulait pas prendre feu.

Cette scène montre bien le caractère *bricolé* et *amateur* de l'événement. Parler d'émeute paraît très exagéré. L'événement et tous les rares petits incidents des jours qui ont précédé ou suivi - des poubelles et voitures brûlées aux jets de canette sur les voitures de police - doivent plutôt être lus comme des "événements du bas de l'immeuble". Une de leur dimension explicite était de constituer de véritables petits spectacles populaires. Plusieurs habitants prirent à cette période l'habitude de se poster tous les soirs aux fenêtres, délaissant leur poste de télévision pour attendre la survenue d'un spectacle vivant dont les acteurs principaux étaient des voisins du quartier. Le bas de l'immeuble est ainsi devenu, pour quelques nuits, le lieu des flammes et du désordre, espèce de carnaval moderne où quelques dominés s'amuse, pour un temps et avec plus ou moins de succès, à jouer les maîtres de la rue, les princes de la nuit.

Cette dimension ludique n'annule pas les dimensions complémentaires de la colère sociale et du ressentiment contre une société qui ségrègue et rejette. Pendant toutes ces soirées, les échanges avec les jeunes en contacts de rue mettaient clairement en avant leur révolte contre le sort des deux jeunes de Clichy morts électrocutés et le racisme quotidiennement enduré par tous. Ainsi qu'une colère sourde contre les propos insultants du Ministre de l'Intérieur et les attitudes provocatrices et musclées de la police. Cette colère a été exprimée tant par des collégiens que par des jeunes majeurs déscolarisés, des étudiants ou des parents du quartier. Parmi les plus jeunes, certains espéraient que le collège serait enfin brûlé ce soir, ce qui en dit long sur les souffrances générées aujourd'hui par le système scolaire chez certains d'entre eux. D'autres m'ont dit que mettre le feu aux poubelles et aux voitures était le seul moyen pour certains de leurs aînés d'espérer se faire embaucher à la Mairie, comme pendant les émeutes de 1999... Finalement, le seul incendie un peu conséquent fut celui du local du Développement Social Urbain, situé au pied d'une tour dans un autre secteur de la ZUS. Les motifs et les circonstances ne sont pas très clairs, et il n'est pas bien sûr qu'il soit à mettre sur le compte des émeutes. Plus gravement, plusieurs témoignages concordants nous ont été rapportés sur des mauvais traitements infligés à des jeunes par les forces de l'ordre durant cette période, des contrôles d'identité agressifs virant au passage à tabac, et des arrestations arbitraires. Au total, comme partout ailleurs en France, le jeu des comparutions immédiates et des détentions provisoires pour outrage à agents de la force publique a été largement utilisé

par la police. Et je connais personnellement au moins un jeune qui a écopé de 4 mois ferme, alors qu'il rentrait ce soir chez sa mère avec des provisions. Il avait manifestement pour seuls torts d'être maghrébin, de porter une casquette, et de ne pas avoir jugé bon de prendre la fuite. Il a préféré ne pas faire appel du jugement de peur d'en prendre pour encore plus longtemps. Il est sorti en mars 2006, et nous raconte quelquefois ses histoires de prison en bas de l'immeuble. La force du monde du bas des immeubles est de savoir digérer et recycler toutes les expériences, les meilleures comme les pires, les victoires comme les défaites.

Ce que montre l'émeute, c'est d'abord que la rue, les espaces du bas des immeubles où se déploient les pratiques populaires, sont l'enjeu d'une lutte de pouvoir.

Entièrement détruit, le service du DSU a depuis été relogé par la municipalité, hors de la ZUS... dans les locaux de l'ancien commissariat de police. Doit-on y voir un symbole des nouvelles politiques de la ville, à l'échelon local comme national ? On espérerait que ce ne soit pas le cas. Mais les acteurs politiques, qui font et défont les lois et les dispositifs, persistent malheureusement à propager une vision complètement déformée de ces quartiers populaires.

Ainsi, le matin même de la scène que j'ai rapporté, le Maire de la Commune, Arthur Pæcht (majorité UMP), exhortait, dans un article paru dans la presse locale, les forces de l'ordre à recourir "à des agents infiltrés qui informent des mauvais coups", et réprimandait ces mauvais Français "de toutes origines" qui ont tendance à oublier qu'ils ont "des droits mais aussi des devoirs", pour pointer finalement du doigt ces "étrangers" qui ont "plus de droits que dans leur pays d'origine, mais qui ont, eux aussi, des devoirs !" (*Var-Matin*, "Incidents à Berthe", interview publiée dans l'édition du mardi 8 novembre 2005, cf. annexe 4). Amalgames et raccourcis : tout ça n'a pas grand chose à voir avec la réalité vécue sur le terrain. On n'infiltrer pas des bricoleurs amateurs incapables de foutre le feu à un camion, et les étrangers et leurs enfants ne méritent pas que le premier magistrat de la ville les insulte publiquement en leur collant sur le dos des désordres sociaux qui sont d'abord le produit d'un ordre social injuste et discriminatoire.

L'éducateur de prévention, s'il n'a pas le pouvoir de défaire cet ordre social, peut en tout cas *témoigner du réel* en s'appuyant sur sa participation à la vie quotidienne de ces quartiers. Armé de son expérience du terrain, il peut essayer de lutter contre les faux discours et les représentations trompeuses... en parlant de cette réalité à ses proches, ou en écrivant un mémoire de recherche en travail social.

8. Pratique éducative du fragment

De lien en lien, de lieu en lieu, de mot en mot un sujet se déplace, tel un météore, les étoiles filantes de son passage derrière lui. Attrapes-en une ou deux et mets-les en lumière. Même si pour toi ce n'est pas brillant.

Joseph Rouzel *Le quotidien en éducation spécialisée* 2004 : 191

C'est la figure du fragment qui m'est apparue la plus appropriée pour rendre compte de mon expérience d'éducateur de prévention spécialisée. Elle ne m'est pas venue tout de suite mais progressivement, en rédigeant ce travail, en mettant de l'ordre dans tous ces fragments d'expérience, et à distance, une fois que j'ai eu quitté le terrain du quartier.

L'éducateur de prévention vit au quotidien *auprès* des gens. Mais sa présence est intermittente. Il y a les moments où il n'est jamais là. Dans mon cas, le week-end, le lundi, en soirée, la nuit. Et quand il est présent, il voit les gens par morceaux, ne partage avec eux que des fragments de vie quotidienne, passant sans cesse des uns aux autres. À partager sa présence sur tout un quartier ou un secteur, sa présence ne peut être qu'éclatée, parcellaire. C'est avec ça qu'il doit, non pas changer l'ordre social dans son ensemble, mais bricoler de petites améliorations, susciter des petits changements locaux, dans les relations d'une famille, dans l'estime de soi d'un jeune, dans un rapport au réel et à ses contraintes. Dans la même journée, se succèdent une multitude d'individualités aux problématiques variées, exigeant de sa part une grande diversité de postures et d'outils éducatifs, l'engageant à circuler parmi des lieux et des temporalités multiples. Fragmentation qui opère aussi dans l'autre sens. Quel que puisse être l'importance de l'acte éducatif posé à un moment donné, je n'ai jamais été moi-même, pour Malek ou Nora, Jean ou Manu, qu'un fragment, un instant filant, dans la vie de la personne à qui cet acte s'efforçait de répondre.

Finalement, le fragment s'impose aussi en regard de la précarité de la position éducative de l'éducateur de rue lui-même. Dans sa figure la plus extrême (Escots, 2005), la posture du travail de rue est en effet celle, paradoxale, d'un intervenant social ne disposant *d'aucun moyen effectif*, ou du moins dont les compétences et les ressources techniques apparaissent dérisoires au regard des causes objectives de la souffrance ou des difficultés sociales auxquelles il prétend répondre : la misère, le chômage, la discrimination, l'injustice de la loi. En ce sens, l'éducateur de prévention reproduit une forme professionnalisée de l'errance. Sans

réelles ressources, il parcourt l'espace des autres, sans disposer de lieu qui lui appartiendrait en propre. Certes, il y a bien un local, dans l'association où j'ai mené ce travail, mais il s'agit d'un espace professionnel, impersonnel, pratique - on peut s'y isoler un peu (quoiqu'en réalité, les bureaux y sont vitrés et très mal insonorisés !) pour parler ou écrire, y utiliser le téléphone ou la photocopieuse. La salle d'attente y ressemble à celle d'un cabinet médical ou d'une administration quelconque, conviviale parce que Fatima la secrétaire y est accueillante et connaît tout le monde, mais on peut difficilement qualifier ces espaces de "lieux de vie". Pas de possibilité d'y organiser des activités collectives ou des ateliers, pas de décoration personnalisée, ni de la part des usagers, ni de celle des éducateurs. Pas de bureaux individuels, d'affiches, de posters, de slogans sur les murs. Le local est délibérément un espace de neutralité sociopolitique, où il est explicitement demandé aux éducateurs, par exemple, de ne pas laisser traîner de pétitions militantes...

De fait, l'éducateur de prévention exerce l'essentiel de son métier, on l'a vu, *dans les lieux des autres*. *Lieux sociaux et collectifs* évidemment : appartements, ronds-points, trottoirs, terrains de jeu. Mais aussi *lieux psychologiques et intimes* : motivation, désir, projet, souffrance, refoulement, colère, passage à l'acte. L'entretien individuel en bureau *n'est qu'un des espaces d'accueil temporaire possibles pour ses lieux psychologiques*, comme peuvent l'être à leur tour le banc public, l'escalier ou le café dans d'autres occasions.

S'il existe, l'art éducatif en prévention spécialisée est donc nécessairement un *art nu* : un art de *chiffonnier*, avec ses techniques du *braconnage* et de la *récupération*⁷. Pour essayer de rendre plus concrètement palpable cette pratique, qui consiste à bricoler le quotidien d'autrui par petits fragments successivement reliés, je terminerai cette partie en rapportant une suite hétérogène de situations éducatives, qui n'ont pas de lien entre elles, mais se succèdent dans une journée ordinaire de travail éducatif.

⁷ On peut aisément le rapprocher justement, de cet autre art du fragment, inventé et pratiqué depuis 25 ans dans les cités des périphéries urbaines : l'art de la culture hip hop, dont les acteurs, à travers les trois disciplines du rap, du graff et de la break-dance, savent pratiquer avec dextérité l'assemblage et le collage de fragments sonores, musicaux, textuels, graphiques ou dansés (Bazin, 1995).

Derniers de cordée - Un mercredi de février 2006. Nous partons en sortie accro-branche sur le plateau de Signes, vers 11 heures. Le programme prévoit un pique-nique et trois bonnes heures d'activités dans les branches, à escalader falaises et ateliers de bois. Je n'ai vraiment aucune envie d'y aller. Il fait très froid, je suis fatigué. Nous sommes trois éducateurs pour un groupe de 6 gamins de 11 à 15 ans. Bernard, le joueur de billes qui ne sèche plus l'école, a invité son cousin Jean. Ce sont des gamins agréables et joueurs, mais je n'ai aucun désir de faire l'animateur aujourd'hui. Je reste en retrait durant le voyage-aller et pendant le pique-nique, laissant les gamins et un collègue organiser une partie de cache-cache. En redescendant vers le camion, je discute avec les trois gamins les plus calmes, qui ont arrêté le jeu avant les autres. Je connais déjà Samir et Ali, mais pas Jean. Il est grand de taille et costaud pour son âge, mais n'a que 11 ans, alors que les autres ont entre 13 et 15 ans. Et son cousin Bernard s'en sert de faire-valoir, le taquinant sans ménagement et s'empressant de le laisser en plan pour aller jouer avec les autres. Arrivé sur le site, Jean apparaît avoir le plus de difficultés, pendant les exercices de préparation, à respecter les consignes de sécurité et à se mouvoir sur les voies et dispositifs équipés d'escalade. Nous convenons de placer Jean en queue du groupe. Je fermerai la marche en veillant de très près à sa sécurité, de façon à pouvoir toujours l'aider en cas de difficulté.

Sur les activités effectivement, Jean est facilement en difficulté, il a peur et s'affole vite. Peu sportif, il s'énerve et se fatigue. Je dois régulièrement lui rappeler d'accrocher ses longues de sécurité. Il est visiblement impressionné par la hauteur et souvent près de renoncer. Tout au long du parcours et de l'après-midi, je reste en arrière avec lui, je l'apaise, lui rappelle de bien s'attacher à chaque étape. Malgré ces erreurs et ses énervements, je ne m'énerve pas, ne lui mets aucune pression. On est là pour le plaisir, et il peut toujours abandonner si c'est trop difficile. Je ne montre aucune exigence, mais essaie chaque fois de le rassurer et de lui faire savoir que je le pense capable d'y arriver. Quand il me dit qu'il a trop peur pour le faire, je lui dis que c'est ça justement, le courage. Vaincre sa peur, et non pas être sans peur. Que je sais qu'il en est capable. Mais qu'il a le droit d'arrêter, sans en avoir honte. Et ainsi, petit à petit, après tous les autres mais jusqu'au bout, Jean a réussi à finir le même parcours que les plus grands. Bernard n'a pas eu l'occasion de se moquer de lui. Et moi, malgré le froid et le vent et mon manque de désir initial, j'ai finalement trouvé un sens éducatif à cette journée.

Ce jour-là, c'est Jean qui a tout fait. Ma fonction éducative fut justement de faire sentir à ce gamin apeuré que je ne connaissais pas, que je croyais fermement en cette capacité, sans moquer ou lui reprocher son incompétence et sa faiblesse. En l'invitant au contraire à croire à son tour que le lieu de ses fragilités pouvait lui servir de point d'appui efficace.

Résistance berbère - Nora, une jeune Marocaine de 22 ans, passe me voir au local mardi, en début d'après-midi. Nous avons pris rendez-vous la semaine dernière quand elle est venue avec son fils Aziz âgé d'un an et quelques mois. C'est à propos de son dossier de regroupement familial. Son mari a été expulsé vers le Maroc quelques mois avant la naissance du petit Aziz. Comme elle était fatiguée par la grossesse qui approchait de son terme, ce jour-là c'est lui qui est sorti chercher le pain à la boulangerie du centre-ville, dans le quartier où ils vivaient depuis deux ans. La police a procédé à un contrôle d'identité sur le trottoir. Ses papiers n'étant pas en règle, il a immédiatement été conduit en garde-à-vue et expulsé à la suite d'un jugement rapide. Il n'a jamais vu son fils, qui est né quelques mois plus tard et ne connaît que la voix de son père au téléphone. Brahim était étudiant en lettres en Hollande. Nora et lui se sont rencontrés au cours d'un voyage d'été au bled. Ils sont tombés amoureux et se sont mariés civilement à la Mairie de La Seyne-sur-Mer en janvier 2002. Brahim avait en effet trouvé préférable de poursuivre ses études en France, où Nora vivait avec sa famille depuis déjà 6 ans. Il s'est donc inscrit à l'Université de Toulon et s'apprêtait à devenir père au moment où il a été arrêté et expulsé du territoire.

Nora a commencé de monter son dossier de regroupement familial. Elle connaît les obligations légales qui conditionnent ce type de demande. Elle a obtenu un appartement HLM suffisamment grand pour loger la famille et contracté deux CDI de femmes de ménage à temps partiels, un qu'elle exerce à La Seyne et un autre dans la région de Marseille. Elle travaille tôt le matin et tard le soir, dans des conditions pénibles, surtout pour la boîte de Marseille. Cette entreprise ne lui a pas payé ses deux semaines d'essai. Mais Nadia a absolument besoin pour déposer son dossier de conserver ces deux emplois pour avoir les 12 mois requis, avec un salaire mensuel moyen au moins égal au SMIC. C'est une vie difficile. C'est la grand-mère qui garde le petit tous les jours, sauf le week-end. Le temps lui semble long, et elle trouve à juste titre injuste que son fils soit privé de son père, qui n'a commis d'autre délit que celui, purement administratif, de ne pas avoir actualisé sa situation d'étranger séjournant en France. Une fois sa demande déposée, l'OMI aura 6 mois pour passer contrôler sa situation et répondre positivement ou non à sa demande. Brahim pourra alors passer sa visite médicale obligatoire et faire ses papiers au Maroc avant de pouvoir retrouver sa famille en France. La dernière fois, sur les conseils d'une connaissance, elle était venue pour qu'on l'aide à écrire une lettre au Président de la République demandant un raccourcissement exceptionnel des délais de procédure. J'ai bien sûr salué sa détermination, mais lui ai dit de ne

pas trop investir dans cet espoir. Qu'il fallait prendre ça comme le loto, en laissant la part du rêve.

Quand elle vient me voir, ce jour-là, nous sommes en mars 2006. Nora travaille depuis octobre 2005. Elle a apporté toutes ses fiches de paye, parce qu'à la Préfecture un employé lui a dit qu'il était possible de déposer le dossier avant les 12 mois, si le total perçu équivalait à une année de SMIC. Elle imagine ainsi pouvoir déposer son dossier dès le mois de juin, abandonner son travail sur Marseille à partir de cette date pour chercher autre chose de moins dur, et attendre ainsi Brahim pour les fêtes de Noël. Nous faisons le compte ensemble, mais le total minimum ne sera au mieux atteint qu'en juillet ou août. De plus, j'appelle avec elle une association spécialisée dans le droit des étrangers, qui lui déconseille de déposer la demande avant une année complète de salaires, ce qui pourrait être utilisé comme un motif de refus par l'administration. L'association nous explique aussi qu'elle ne doit surtout pas abandonner un de ses contrats de travail une fois le dossier déposé, ce qui, là encore, l'exposerait à un refus certain.

Nora est très affectée par ses mauvaises nouvelles. Elle espérait que les choses soient plus faciles. Mais je dois lui conseiller d'attendre la fin du mois d'août, de conserver ces deux contrats jusqu'à l'arrivée de Brahim en France, si tout va bien dans un an, en février... L'entretien a duré longtemps, une bonne heure. Il fallait d'un côté *traduire* la loi et les procédures administratives, rappeler la nécessité de se plier aux contraintes du réel sous peine de faire échouer le dossier de regroupement familial - lieu social. Mais aussi de l'autre, *soutenir* son sentiment légitime d'injustice et *étayer* la capacité pratique de Nora à tenir sur la durée, à rester actrice du projet de former bientôt une famille - lieu psychologique.

Nous nous sommes finalement quittés sur un projet redoublé : Nora a désormais la ferme intention de faire sa demande de nationalité française sitôt Brahim en France, de façon à pouvoir voter contre les mauvaises lois qui séparent les familles de part et d'autre de la Méditerranée...

En attendant paisiblement la fin du monde - Ce matin, j'ai rendez-vous à 8h30 devant la mission locale de la ZUS avec Manu. Manu est un jeune de 16 ans, déscolarisé depuis plusieurs mois après une troisième SEGPA interrompue l'an dernier, et un bref passage dans une formation de remise à niveau, interrompue elle aussi au bout de 3 mois. En ce moment, Manu ne fait pas grand-chose, à part traîner et boire avec ses potes au bas de l'immeuble, et fumer tranquillement chez lui. En plus de la cigarette, Manu consomme pas mal de cannabis, 5 à 6 joints quotidiens à peu près selon lui, sans lesquels il a du mal à se détendre et dormir. Il

a perdu son père très jeune. Sa mère l'a eu à 15 ans, elle n'a que 30 ans et vit à Marseille. Lui s'est installé chez sa grand-mère à la Cité, pour lui "laisser un peu vivre sa vie" comme il dit. C'est déjà une bonne chose qu'il se rende à la mission locale, même si, vu son niveau scolaire et son âge, on lui proposera sans doute une nouvelle remise à niveau aussi peu motivante que la précédente, avec seulement l'idée qu'il vaut mieux ça que de laisser ces jeunes dehors à traîner ... L'idéal serait peut-être qu'il trouve un contrat d'apprentissage dans un domaine qui l'intéresse (espace vert), mais pour l'instant Manu est bien loin d'un projet qui l'engagerait sur deux ans à se lever tous les matins pour aller bosser moyennant un maigre salaire. Pendant que nous attendons notre tour, il veut m'entraîner dans un hall d'immeuble pour lui tenir compagnie pendant qu'il fumera un joint, planqué à l'étage. Je refuse en lui disant qu'il va rater son rendez-vous, et qu'il aura le temps de fumer plus tard. Le rendez-vous s'est passé comme prévu : peut-être une entrée en remise à niveau en mars. Je lui propose de le déposer en voiture ou d'aller boire un café au centre-ville. Manu choisit la seconde option. On s'installe dans une salle, à l'arrière d'un bar. Pendant qu'il prépare son herbe, on discute de son enfance, de l'importance de sa grand-mère et de l'immeuble de la cité où il a grandi petit, la "maison du bonheur". De la jeune fille avec qui il est fiancé et qu'il épousera dès qu'il aura un travail. De sa foi en Dieu et de son pressentiment, paisible mais assuré, que la fin du monde pourrait survenir dans un avenir très proche, qu'il évalue à une ou deux années. Les cafés terminés et le joint roulé, on part à pied jusqu'au port. Là on se cale tous les deux sur le banc du Monument aux Morts, face au Pont Transbordeur des anciens Chantiers navals. Pendant qu'il allume son joint, je lui parle un peu de la vie disparue de ce monde ouvrier, des paquebots immenses qu'on y bâtissait, et de la fois où, tout minot, j'en ai vu un mis à l'eau, juché sur les épaules de mon père qui en avait tracés les tôles. Et puis on savoure en silence le clapotis de l'eau contre les quais. J'indique à Manu le bâtiment où j'habite de l'autre côté du port. Au loin, on aperçoit les bois et les toits de la Rouve où j'ai grandi.

Pendant l'heure et demi environ que nous avons passé ensemble, j'ai d'abord pointé à Manu qu'il lui faudrait sans doute ralentir ou stopper sa consommation quotidienne de cannabis, s'il voulait vraiment s'engager dans un apprentissage, et le respect d'un horaire régulier. Qu'il aurait peut-être besoin de se faire aider pour y parvenir. J'avais des adresses et des contacts. Il fallait qu'au-delà du plaisir, le réel soit posé : premier fragment éducatif. Mais je ne crois pas que Manu, pour l'instant, en soit déjà là. Peut-être a-t-il vraiment besoin de laisser filer suffisamment de temps pour s'assurer que la fin du monde a été reculée et qu'il est désormais raisonnable d'envisager sérieusement un projet. L'important est qu'il sache comment s'y prendre et vers qui se tourner le moment venu.

L'autre fragment éducatif, c'est simplement le partage éphémère de quelques morceaux d'enfances, de quelques-uns de nos fragments intimes. Témoignages de confiance réciproques dans le petit matin. L'éducateur offre un peu de lui-même, en réponse à la confiance que lui témoigne un adolescent qu'il connaît à peine, en lui dévoilant doucement sa croyance un peu bizarre de fin du monde, ses affections d'hier et de demain. C'est aussi une façon de reconnaître à l'autre, l'usager, le type à problème social, que l'éducateur le prend aussi pour autre chose qu'un terrain éducatif : pour une personne à part entière.

Pour moi, on touche là au fondement de toute pratique éducative, au *sous-terrain éthique* sans lequel aucune intervention sociale n'est légitime. J'ai souligné dans la seconde partie de ce travail l'importance de la professionnalisation et de l'institutionnalisation du métier, qui défont l'usager de toute dette sociale personnelle envers l'intervenant. C'est la collectivité qui fait système et rend service anonymement à la personne en difficulté. En prévention spécialisée, comme ailleurs, c'est le droit qui fonde en principe cette responsabilité proprement politique de la collectivité à garantir à chacun de ces membres des conditions de vie décentes, quels que soient les aléas des circonstances (Borgetto & Lafore, 2004). Mais si on s'arrête là, on passe à côté de ce qu'engage humainement pour chacun la relation à l'autre. Je veux parler de la responsabilité éthique, contractée par la reconnaissance en l'autre de ce qu'Emmanuel Lévinas (1972) appelle un *visage* - c'est-à-dire une personne, plutôt qu'un objet d'influence, un *interlocuteur* qui donne sens aux actes et aux paroles de l'éducateur, plutôt qu'un sujet dont l'éducateur viserait à réorienter ou réadapter les conduites déviantes.

Pour ne pas conclure

Dans les quartiers et les banlieues érodés par un vent permanent de misère, où la petite crasse d'égoïsme est énergiquement décapée, chaque jour (...), La relève est prête. N'en déplaise aux fatigués d'avance, une race nouvelle est en train de naître sous le soleil.

Fernand Deligny *Les vagabonds efficaces* 1947 : 213

Comment rassembler les fragments pour dessiner avec, une figure cohérente ? J'hésite à refermer ce travail. Je sais qu'une multitude d'autres fragments, d'autres pistes de réflexion éducative, pourraient encore être tirés de cette expérience de quelques mois seulement en prévention spécialisée.

La prévention spécialisée s'est inventée dans les décombres de la seconde guerre mondiale. Peut-être vivons-nous aujourd'hui, sans en être suffisamment conscients, dans les décombres sociaux d'un monde qui s'est remis à brandir de vieux "préjugés crevés" comme disait Deligny. Manu est peut-être plus lucide qu'il n'y paraît, avec ses pressentiments de fin du monde. Coincés "sous les éboulis d'une structure sociale qui s'effondre", des responsables politiques nous présentent aujourd'hui comme des innovations ou des réformes d'avenir, des cauchemars tout droit exhumés du XIXe siècle : apprentissage à 14 ans, travail de nuit pour les enfants, centres éducatifs fermés, dépistage dès trois ans chez l'enfant d'une propension future aux comportements délinquants, répression de la mendicité et du racolage passif...

Dans ce type de période chaotique, ce sont fréquemment les jeunes générations que les élites sociales bien pensantes s'empressent de stigmatiser en les rendant responsables du désordre collectif. Là encore, les stigmates contemporains de l'enfance et de la jeunesse ne font jamais que reformuler de vieilles figures séculaires. Ainsi, on trouvera facilement, en examinant les périodes troublées de l'histoire, des frères précurseurs à nos contemporains sauvages de banlieues, ou à nos barbares incivils des cités HLM sensibles. Au XVIe siècle à Mexico, dans le chaos qui suit la conquête espagnole, le chroniqueur Diego Duran se désole de la "perdition" dans laquelle ont sombré les nouvelles générations : "Les jeunes de dix-huit à vingt ans sont de tels vauriens, ils sont si effrontés, ivrognes, voleurs, ils ont tellement de maîtresses, ce sont des tueurs, des scélérats désobéissants, mal élevés, insolents et gloutons" (Gruzinski, 1999 : 74).

Aujourd'hui comme hier, les jeunes générations ont pourtant en commun de faire les frais d'une précarité et d'une misère dont les générations précédentes restent les principales

responsables. C'est un point important en éducation. Ne pas perdre de vue, qu'aussi difficile que soit l'enfant qu'on éduque, il est, par construction historique, toujours moins responsable que l'éducateur lui-même de la dureté du monde dans laquelle ses aînés l'ont contraint à vivre. Mais l'histoire nous indique aussi, heureusement, que ces jeunes générations ont souvent su tirer de nouvelles intelligences sociales du chaos hérité de leurs aînés. Des décombres mexicains de la conquête, et de toutes les zones coloniales, sont nées des générations métisses d'artistes et d'intellectuels, et des peuples de bricoleurs culturels, qui se sont mis à réassembler de manière inédite les fragments d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Asie qui avaient été éparpillés sur ces nouveaux mondes par les collisions sanglantes de la conquête (Gruzinski, 2004).

Dans les zones urbaines sensibles contemporaines, la précarité sociale s'articule aussi souvent à une richesse interculturelle héritée de l'immigration. Comme Nora, et même si c'est une expérience qui peut être douloureuse, beaucoup de leurs habitants vivent en manipulant des références culturelles multiples. Beaucoup des jeunes de Berthe rentrent régulièrement l'été au pays d'origine, le *bled*, terme générique qui désigne aussi bien une Nation du Maghreb que d'Afrique Noire. Mais ces jeunes vont aussi faire leurs boutiques à Marseille, portent des jeans à la mode, et écoutent du rap sur leur lecteur mp3. Ils vont en classe étudier les programmes nationaux, et regardent le soir à la télé, aussi bien le Journal de France 2, que la série espagnole *un, dos tres*, les films à grand spectacle américains ou la Coupe d'Afrique de Football captée sur la parabole. Leurs ancrages familiaux se distribuent des rives de la Méditerranée jusqu'à la côte Atlantique - Espagne, Maghreb, Mali, Sénégal. Et leur horizon de pensée globalisé va de La Seyne à La Palestine, de l'Irak au CPE, de *50 cents* à Sarkhozy. Suivant les critères de Marc Augé (1992), on peut dire que la plupart des habitants des cités sont *des citoyens surmodernes*, en avance d'une ou deux globalisations sur certains groupes sociaux économiquement plus favorisés. Ils ont su *individualiser leurs références* en se bricolant des *identités métisses* entre la France et leurs pays d'origine, et ils pensent couramment leur monde quotidien en mettant en relation pratique des lieux et des histoires culturelles éparpillés sur toute la planète.

Quels que soient les mondes à venir, ils ne se feront pas sans eux, et nous avons tous collectivement intérêt à nous enrichir de l'intelligence souple et multiforme de cette jeunesse, de ses capacités d'innovation, et de son art de vivre de peu tout en espérant beaucoup de l'avenir. Selon Augé (1994), les nouveaux mondes contemporains reposent sur la production de deux systèmes anthropologiques distants. D'un côté, la généralisation *des réseaux sociaux*

globalisés d'information et de décision (entreprises, états, institutions internationales, médias). De l'autre, le besoin de plus en plus vif *d'actes et de projets individualisés* répondant aux particularités locales du terrain. Entre les deux, des *instances sociales médiatrices* sont indispensables pour articuler de manière efficace les systèmes global et local. L'un des rôles majeurs des travailleurs sociaux en général, et des éducateurs de prévention en particulier, sera sans doute d'inventer de nouvelles instances de médiation de cet ordre, afin de mettre enfin en dialogue tout ce peuple du bas de l'immeuble avec les réseaux de décision politique. Mais ce genre de dialogue supposerait, pour être concrètement mené à bien : 1) l'institution, *en continuité du travail de rue*, de *lieux libres* d'échange, de débat et de travail - qui seraient tout à la fois des lieux d'*accueil*, des lieux *communs* et des lieux de *création* (Escots, 2005). Et 2) la définition assumée de ces lieux, entre autres choses, comme des *lieux du politique* - au sens citoyen et démocratique d'un espace qui relie les hommes entre eux par-delà leurs différences (Arendt, 1995).

Aux éducateurs d'inventer de tels lieux et de les mettre en œuvre avec les populations.

Alors peut-être, à la prochaine génération, les enfants des enfants des cités HLM n'auront plus besoin d'incendier des voitures au rond-point, parce que

ils sauront prendre seuls la magnifique allure du vagabond et chanteront et danseront et mimeront et dessineront et sauront s'offrir à la musique comme au soleil au théâtre comme à la montagne.

Bibliographie

- Agier, M. (2002). *Au bord du monde, les réfugiés*. Paris : Flammarion.
- Amnesty International (2005). *France, pour une véritable justice. Mettre fin à l'impunité de fait des agents de la force publique dans des cas de coups de feu, de morts en garde en vue, de torture et autres mauvais traitements*. EFAI : EUR 21/001/2005.
- Amrani, Y. & Beaud, S. (2005). *"Pays de malheur !" Un jeune de cité écrit à un sociologue*. Paris : La Découverte.
- Amselle, J.L. (1990/1999). *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*. Paris : Payot.
- Arendt, H. (1995). *Qu'est-ce que la politique ?* Paris : Seuil.
- Association de Prévention et d'Aide à l'Insertion (2006). *Rapport d'activité 2005*. APEA : Service de Prévention Spécialisée de La Seyne-sur-Mer.
- Augé, M. (1992). *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Seuil.
- Augé, M. (1994) *Pour une anthropologie des mondes contemporains*. Paris : Flammarion.
- Avenel, C. (2004). *Sociologie des "quartiers sensibles"*. Paris : Armand Colin.
- Bazin, H. (1995). *La culture hip-hop*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Berlioz, G. (2002). *La prévention dans tous ses états. Histoire critique des éducateurs de rue*. Paris : L'Harmattan.
- Bonelli, L. (2001). Renseignements généraux et violences urbaines. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N°136-137, 95-103.
- Borgetto, M. & Lafore, R. (2004). *Droit de l'aide et de l'action sociales*. Paris : Montchrestien.
- Bourdieu, P. (1992). *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, P. (Ed.). (1993). *La misère du monde*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris : Seuil.
- Bourilhon, H. (2002). *Diagnostic territorial : La Seyne-sur-Mer*. Direction de l'Aménagement et du Développement Durable, Service Urbanisme de la Ville de La Seyne-sur-Mer.
- Boyer, H. (2003). *De l'autre côté du discours. Recherches sur les représentations communautaires*. Paris : L'Harmattan.
- Capul, M. & Lemay, M. (1996/2005). *De l'éducation spécialisée*. Ramonville : Erès.
- Capul, M. (2005). Une maison d'enfants pendant la guerre 1939-1945 : Moissac. *Empan*, N° 57 : "Dynamiques de résistance et travail social". Ramonville Saint-Agne : Erès.

- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Gallimard.
- Castel, R. (1996). Les marginaux dans l'histoire. In S. Paugam (Ed.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, 32-40. Paris : La découverte.
- Castel, R. (2003). *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris : Seuil.
- Castel, R. & Haroche, C. (2001). *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*. Paris : Fayard.
- Certeau, M. (de) (1990). *L'invention du quotidien 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard.
- Collovald, A. (2001). Des désordres sociaux à la violence urbaine. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N°136-137, 104-114.
- Copans, J. (1999). *L'enquête ethnologique de terrain*. Paris : Nathan.
- Deligny, F. (1998). *Graine de crapule. Les vagabonds efficaces*. Paris : Dunod.
- Dubet, F. (2003). Inclus/exclus : une opposition pertinente ? *Cahiers Français*, N°314, 47-52.
- Escots, S. (Ed.). (2005). *Travail de rue et personnes à la marge. Les rencontres des "acteurs" de la rue*. Ramonville : Eres.
- Farge, A. (1979/1992). *Vivre dans la rue à Paris au XVIIIe siècle*. Paris : Gallimard.
- Galland, O. (1991). *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin.
- Gruzinski, S. (1999). *La pensée métisse*. Paris : Fayard.
- Gruzinski, S. (2004). *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*. Paris : La Martinière.
- Guilluy, C. & Noyé, C. (2004). *Atlas des nouvelles fractures sociales en France*. Paris : Autrement.
- INSEE (1999). <http://www.recensement.insee.fr>
- INSEE (2004). Zones urbaines sensibles de la région : la proportion de chômeurs parmi les jeunes a diminué. *SUD INSEE - Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n°67, février.
- Jodelet, D. (2003). Aperçus sur les méthodes qualitatives. In S. Moscovici & F. Buschini (Eds.), *Les méthodes des sciences humaines*, 139-162. Paris : PUF.
- Laplantine, F. (1996). *La description ethnographique*. Paris : Nathan.
- Lecas, G. (2005). *Le travail de rue*. Intervention orale. Marseille : Institut Méditerranéen de Formation et de Recherche en Travail Social.
- Lepoutre, D. (1997/2001). *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*. Paris : Odile Jacob.
- Lévinas, E. (1972). *Humanisme de l'autre homme*. Paris : Fata Morgana.
- Nègre, P. (1999). *La quête du sens en éducation spécialisée. De l'observation à l'accompagnement*. Paris : L'Harmattan.

ODAS (2003). *Rapport sur la décentralisation de l'action sociale. Bilan et perspectives.*
www.vie-publique.fr

Raulin, A. (2001). *Anthropologie urbaine.* Paris : Armand Colin.

Roche, P. (Ed.). (2005). *La proximité à l'épreuve de l'économie de la débrouille. Situations de travail et postures professionnelles des travailleurs sociaux.* Marseille : ADDAP 13/ CEREQ.

Rouzel, J. (2004). *Le quotidien en éducation spécialisée.* Paris : Dunod.

Roy, E. (1991). Ethnicité, bandes et communautarisme. *Esprit*, n°169, 37-47.

Sansot, P. (1991/2003). *Les gens de peu.* Paris : PUF.

Sansot, P. (1996/2004). *Poétique de la ville.* Paris : Payot.

Tissot, S. (2005). Le développement urbain : un travail social pacifié ? In J. Ion (Ed.), *Le travail social en débat(s).* Paris : La Découverte.

Valmalette, M. (2004). Chantiers Navals de La Seyne. Des luttes d'hier aux enjeux d'aujourd'hui. *La Marseillaise*, Dossier détachable, supplément à l'édition du 22 décembre 2004.

Whyte, W.F. (2002). *Street corner society. La structure sociale d'un quartier italo-américain.* Paris : La Découverte.

Remerciements

D'abord, et avant tous les autres,
À Nadia, Kamel, Oussama, Babouche, Lassima et ses enfants,
Alexandre, Saddam, Leïla et Hakim,
Pilar, Esperanza, Heddi et Aminala,
Laurie, Mélissa, Warda, Djodis, Lima,
Francesca, Francis, Sana, Asna et la "Chinoise",
Et à tous les autres minots du quartier, grands et petits, et leurs parents,
Pour être là chaque jour et embellir la ville de leur présence vivante

À l'équipe de prév du Flo pour sa qualité professionnelle,
Et aux collègues de Six-Fours pour leur présence en réunion de synthèse chaque vendredi

À mes camarades des promos 2006 et 2007 de l'IMF,
Pour les discussions autour d'un café ou d'un sandwich,
Pour leur présence stimulante en regroupements,
L'intelligence et la sincérité de leurs questionnements,
Ils ont nourri ma réflexion et mon plaisir
d'apprendre pendant ces deux années de formation.

sommaire

Pour introduire1

Partie I - Décrire et analyser les espaces :

La prévention spécialisée dans une Cité HLM classée ZUS -3

1. Le cadre historico-juridique de la prévention spécialisée.....4

Un dispositif d'action sociale préventif et décentralisé, 4 - Repères historiques, 5 - Les reconfigurations contemporaines : politiques de la ville et rhétorique de l'insécurité, 10.

2. Sociologie des zones urbaines sensibles.....13

Données sociales, géographiques et économiques générales, 13 - Données locales : la ZUS de Berthe à La Seyne, 16.

3. L'Association de Prévention Et d'Aide à l'insertion de la Cité Berthe.....18

Le secteur Floréal-Vendémiaire-Fructidor, 18 - Les espaces et missions d'éducation spécialisée de l'APEA, 19.

Partie II - Problématiser les pratiques éducatives en prévention spécialisée :

Questionnement, concepts et méthode de recherche.....24

4. Quels lieux pour quelles rencontres ?.....26

5. Des espaces aux lieux : domination sociale, pratique d'espaces, tactiques ordinaires.28

La logique pratique des champs sociaux, 28 - Lieux, parcours, tactiques, 31.

6. Une démarche de recherche qualitative : documenter, observer et participer.....35

Partie III - Comprendre et habiter les lieux :

Des modes d'habitation du quartier aux pratiques d'intervention...37

7. Fragments de la vie urbaine ordinaire d'une cité HLM.....38

La rue, 39 - La vie quotidienne du bas de l'immeuble, 43 - Emeute bricolée au rond-point, 48.

8. Pratique éducative du fragment.....52

Derniers de cordée, 54 - Résistance berbère,55 - En attendant paisiblement la fin du monde, 56.

Pour ne pas conclure.....59

Bibliographie.....62

Annexes :

1. Situation de la ZUS de Berthe dans la Commune
2. Plan de la ZUS de Berthe
3. Objectifs et codes d'action de l'APEA
4. Article de presse locale sur les "émeutes" de la Cité Berthe